

REDACTION ET  
ADMINISTRATION  
28, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.  
Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**Les contribuables parisiens en mouvement.  
La nouvelle charte du protestantisme allemand.  
Kamenef se soumet à Staline.  
Les émeutiers essaient de se dérober.**

Samedi, à Paris, ont eu lieu de grandes assemblées de contribuables : producteurs, travailleurs, épargnants, qui ont protesté contre la politique du gouvernement et, notamment, contre la politique fiscale.

Les revendications suivantes ont été présentées :

1. Economies massives appliquées à toutes les dépenses exagérées qui ont été fixées au moment de la prospérité ;

2. Pas d'impôts nouveaux ; les contribuables, écrasés par les charges actuelles, sont dans l'impossibilité de supporter des augmentations ;

3. Egalité fiscale, par la suppression de nombreuses subventions qui favorisent les uns au détriment des autres.

Dans leur appel, les organisateurs de ces assemblées ont proclamé : « Le parlement est sourd à nos appels ; le parlement veut ignorer notre détresse ; la gabegie règne partout ; l'inflation et la ruine sont à nos portes... La crise vient de la folie fiscale... Quarante pour cent de l'argent du consommateur va à l'Etat. »

Aujourd'hui, commerçants, industriels et agriculteurs sont « mobilisés » au Vélodrome d'hiver parisien. De nombreux groupes et associations ont décidé, d'autre part, de fermer leurs magasins cet après-midi.

Le projet de statut de l'Eglise protestante unifiée d'Allemagne que nous avons reproduit diffère sur un point important de celui qui avait été publié précédemment et dont nous avons donné un aperçu. On se rappelle qu'il y était dit que la future Eglise évangélique allemande n'ouvrirait ses rangs qu'aux croyants de race aryenne et que les autres formeraient des communautés distinctes.

L'idée de cette séparation des races était en flagrante contradiction avec l'évangile. Les pasteurs qui ne sont pas obsédés par le préjugé raciste ne pouvaient y souscrire. Elle a disparu de la nouvelle charte ecclésiastique, ou du moins elle n'y est plus exprimée aussi crûment. Mais il en reste quelque chose, sous la forme détournée d'une déclaration comme quoi les différences de races sont voulues par Dieu, affirmation aventureuse.

Ce respect affirmé pour les caractères spécifiques des races signifie surtout que la noble race germanique doit se garder de contacts fâcheux.

Les journaux bolchévistes ont publié une lettre du camarade Kamenef adressée au comité central et à la fameuse « commission de contrôle » du parti communiste et dans laquelle, de la manière la plus humble, l'ancien opposant prie qu'on le réhabilite et qu'on lui permette de reprendre sa place dans le parti.

Kamenef s'accuse d'avoir fait une « politique erronée et criminelle » durant ces années dernières et déclare regretter sa lutte contre les organes directeurs du parti. Il dit que celui-ci a lutté « victorieusement » et qu'il s'est développé « sous la direction théorique et pratique de Staline ».

Enfin, Kamenef ajoute qu'il a décidé de quitter définitivement la voie qui l'a conduit à se séparer du parti.

Rappelons que Kamenef a été exclu pour la seconde fois du parti bolchéviste en octobre 1932. Ancien communiste — il est membre du parti depuis 1901 —, il a occupé des postes importants après la révolution de novembre 1917 et a joué un grand rôle politique.

Président du Soviet de Moscou, vice-président du conseil des commissaires du peuple, puis ambassadeur en Italie, il a, d'abord, en 1923-1924, de concert avec Staline et Zinovief, combattu Trotzky, qui est son propre beau-frère. Puis, allié à Trotsky en 1926, il mena la lutte contre Staline et fut, jusqu'à 1927, un des principaux chefs de l'opposition. Exclu du parti communiste en 1927, il se repentit ; en 1928, il fut réintégré dans le parti et pourvu d'un poste.

Samedi, à Genève, aux Assises fédérales, le défilé des témoins cités par la défense a continué. M. Dicker est un habile homme. Il l'a surabondamment prouvé, ces jours passés, par sa façon d'interroger des gens qui, socialistes ou socialisants, se sont précipités au secours de Nicole avec un ensemble et un entrain qui risquaient parfois de devenir dangereux. M. Dicker a su canaliser, diriger, utiliser toute cette éloquence au mieux des intérêts de son client.

La contre-manifestation socialiste du 9 novembre avait pour but unique d'obtenir la contradiction. « Tenir la rue », c'était rester dans la rue et s'y tenir calmes et dignes. Tels furent les motifs principaux de toutes ces dépositions.

Comme d'habitude, l'audience a présenté quelques moments de gaieté, d'une gaieté qu'abat vite, d'ailleurs, le souvenir des malheureuses victimes du « grand soir » de Nicole. C'est tantôt un témoin intarissable et qui fait de belles phrases ; tantôt une intervention impitoyable du président qui ramène à la question un personnage qui vagabonde dans des domaines fort éloignés de l'objet du procès.

Samedi, comme vendredi, M. Willemin a poursuivi sa manœuvre : faire passer son client Isaak pour un plaisantin. Celui-ci a été traité, tour à tour, de « Marseillais », de blagueur, de « rigolo » ; quelqu'un a même dit de lui que c'est un « type » qui parle trop. Isaak n'a pas réagi. Il accepte tout. Il n'a, nous l'avons dit, qu'une idée : se sortir d'affaire, fût-ce par la porte du ridicule, fût-ce en passant pour le dernier des pitres.

La déposition la plus intéressante de samedi a été celle du « camarade » Dedo, qui rédigea le procès-verbal de l'assemblée socialiste du 8 novembre, au cours de laquelle fut décidée la contre-manifestation. Ce procès-verbal est une des pièces importantes de l'accusation. N'y lit-on pas, en effet, que les socialistes, s'ils ne pouvaient pas obtenir la contradiction, empêcheraient l'Union nationale de tenir sa réunion ? Le camarade Dedo s'est naturellement dérobé. Il a parlé de simples notes prises au cours de la discussion, alors qu'il s'agit, bel et bien, d'un texte rédigé.

La troisième semaine du procès commence aujourd'hui. On assure que, si les plaidoiries ne sont pas trop longues, le procès pourrait se terminer samedi. Mais il faut, semble-t-il, compter avec le désir de parler de certains avocats, et il y a grand risque que juges, jurés et journalistes ne passent leur lundi de Pentecôte à la Salle centrale, à écouter la défense d'inculpés chez qui le courage n'est certes pas à la hauteur de l'ambition.

### En l'honneur du professeur d'Arsonval

Le gouvernement français et l'Université de Paris ont fêté samedi, à Paris, le jubilé du grand savant d'Arsonval, qui travaille encore, à l'âge de 82 ans.

## Une mauvaise journée

Le peuple suisse a repoussé la loi sur les traitements fédéraux par 503,121 non contre 408,495 oui. Onze cantons ou demi-cantons l'ont acceptée ; quatorze l'ont rejetée.

La majorité de la nation, invitée à décréter une économie de trente-six millions, s'y est refusée. Flambez, finances ! Peu nous importe ! Telle a été sa réponse.

Voici le tableau de la votation :

	Oui	Non
Zurich	68,042	90,810
Berne	56,195	93,679
Lucerne	15,949	21,347
Uri	1,178	3,786
Schwytz	5,790	7,009
Obwald	2,399	1,674
Nidwald	1,630	1,128
Glaris	4,604	3,295
Zoug	2,770	4,076
Fribourg	17,654	12,600
Soleure	11,088	22,443
Bâle-Ville	8,552	28,185
Bâle-Campagne	5,839	15,292
Schaffhouse	5,736	6,530
Appenzell-Extérieur	7,054	3,779
Appenzell-Intérieur	1,899	576
Saint-Gall	33,704	29,417
Grisons	11,541	12,666
Argovie	28,868	33,626
Thurgovie	19,336	12,128
Tessin	10,359	17,075
Vaud	47,693	39,763
Valais	12,609	9,744
Neuchâtel	14,506	13,450
Genève	13,500	19,045
Total	408,495	503,121

La participation au scrutin a été de 78 %.

Extrayons de cette nomenclature, pour les mettre à l'honneur, les cantons qui ont montré leur sagesse en acceptant la loi ; Ce sont : Obwald, Nidwald, Glaris, les deux Appenzell, Fribourg, Saint-Gall, Thurgovie, Vaud, Valais et Neuchâtel.

Par les votes affirmatifs de Fribourg, de Vaud, du Valais et de Neuchâtel, la Suisse romande forme un bloc acceptant auquel il n'a manqué que l'adhésion de Genève.

La présence de Neuchâtel dans cette ligue romande, en dépit de M. Graber, comme l'acceptation de Saint-Gall, montre que les populations les plus cruellement éprouvées par le chômage ont été sensibles à l'argument d'équité qui demandait que les bénéficiaires des brillants salaires fédéraux fissent un sacrifice sur l'autel de la patrie.

L'égoïsme est resté sourd à l'appel. On doit le constater avec tristesse. Le personnel fédéral regrettera très probablement un jour de n'avoir pas eu le courage d'un renoncement momentané qui l'eût haussé dans l'estime et la sympathie de tous. Il a eu une trop courte vue de ses intérêts.

Se prévaudra-t-il de l'assentiment que la majorité du peuple suisse a donné à son refus ?

Il faut analyser les mobiles de cette approbation pour la peser à sa juste valeur.

Il y est entré, sans aucun doute, une certaine part de sentiment favorable aux fonctionnaires et employés fédéraux des basses et moyennes catégories, dont le public apprécie les services journaliers. Ce sentiment, joint à la répugnance bien naturelle qu'on éprouve à toucher aux situations acquises, aura inspiré pas mal de votes négatifs.

D'importants journaux conservateurs de la Suisse allemande ont même donné cette note avec une insistance qu'il eût mieux valu mettre à plaider la nécessité publique qui obligeait à passer outre à ces considérations sentimentales.

Mais ce mouvement du cœur n'a pas déterminé le plus grand nombre des votes qui se sont portés au secours des traitements menacés.

Un des principaux secours que le personnel a reçu dans son égoïste résistance lui est venu de la lâcheté du parti radical qui, par peur de déplaire à une partie importante de sa clientèle électorale, a renié une loi où il avait pourtant une large part de paternité, car ce qu'elle avait de défectueux, à savoir sa rigide uniformité, était principalement son œuvre. C'est lui, en effet, qui s'est le plus opposé à ce que la réduction des traitements fût graduée selon leur importance.

Le parti radical suisse, par la défaillance de ses chefs et de ses journaux et la débandade de ses troupes, dans un grand nombre de cantons, au cours de la campagne électorale, porte la responsabilité de l'échec de la loi. Et ce parti, cependant, en vertu de la majorité qu'il a dans

le Conseil fédéral, en vertu de sa situation prépondérante dans toutes les administrations de la Confédération suisse, avait plus que n'importe qui le devoir de faire l'effort maximum en faveur d'une loi vitale pour le rétablissement des finances publiques et pour le crédit de la Suisse.

Le parti socialiste a été le grand allié du personnel fédéral dans sa résistance à l'adaptation des traitements. Celui-là aussi songeait à ses intérêts électoraux. Et quelle joie pour lui de faire obstacle à l'assainissement de nos finances ! Il faut que tous les remèdes raisonnables soient écartés pour que nous subissions la grande saignée qu'il nous prépare et qui doit faire du peuple suisse un peuple de prolétaires.

Le parti socialiste a exploité le sentiment d'instinctive solidarité qui porte les salariés à se soutenir. Il a réussi à faire croire au plus grand nombre des ouvriers que le sort de leurs précaires salaires dépendait du maintien des beaux traitements du personnel fédéral. Il les a trompés et il le savait. Mais tant de ses amis, pourvus d'une bonne prébende fédérale, y ont trouvé leur compte !

Et puis, il y a eu pas mal d'électeurs bourgeois et même paysans qui ont gobé l'argument de la capacité d'achat et qui ont fait passer leurs petites affaires avant la grosse affaire de l'équilibre des finances publiques. La Confédération s'arrangera comme elle pourra ! ont dit les égoïstes. Il faudra bien, en effet, que la Confédération s'arrange ; mais ce sera peut-être d'une manière qui leur fera regretter leur vote.

Enfin, certaines spéculations à peine avouables, fondées sur l'éventualité d'une détresse extrême de l'Etat amenant le cours forcé du billet de banque et l'inflation, ont certainement joué un rôle dans des milieux en proie à des difficultés économiques, où le sens moral est émoussé par le découragement.

Voilà de quels éléments s'est formée la masse négative du 28 mai : beaucoup d'égoïsme, une forte dose de lâcheté, une part de sentiment honorable mais mal placé, et l'obstruction démagogique d'un parti qui pousse aux catastrophes.

Et maintenant, attendons la grimace que le peuple va faire devant le fameux impôt de crise.

### Ce que dit la presse suisse

La Gazette de Lausanne intitule son article « Partie remise ». Elle écrit :

« Les vainqueurs ne manqueront pas de célébrer bruyamment leur victoire. Les plus clairvoyants savent déjà tout ce que ce triomphe a d'illusoire : le problème de la réadaptation des traitements fédéraux et de la réforme de l'Etat n'a pas reçu sa solution par le vote négatif du 28 mai. Il n'est que différé et se reposera fatalement sous une forme qui risque fort d'être beaucoup plus défavorable aux fonctionnaires que le sacrifice modéré et raisonnable qu'on leur demandait. »

La Gazette voit la cause principale de l'échec de la loi dans « le manque de courage d'un grand nombre de chefs politiques, qui ont eu peur de s'exposer, dans la crainte éternelle de sacrifier leur popularité ». « A de rares exceptions près, parmi lesquelles il convient de citer le canton de Vaud, les sections du parti radical suisse ont délibérément fait faux bond à la décision d'appuyer la réadaptation prise par le parti radical suisse, réuni en congrès à Lausanne. »

La Suisse conclut son commentaire ainsi :

« Quand les réserves constituées pendant les bonnes années seront épuisées, le réveil pourra être dur — et pour les fonctionnaires en particulier. »

Le Journal de Genève relève la défaillance du parti radical.

Il conclut : « Ce vote ne résout rien. Il aggrave tout simplement la situation en rendant plus difficile le rétablissement de l'équilibre financier. Ce qui, moyennant un sacrifice modeste, était possible aujourd'hui, nécessitera demain un effort beaucoup plus pénible. Puisque le redressement par étapes a échoué à la première épreuve, il faut qu'il s'accomplisse d'un seul coup. Le salut du pays l'exige. »

Le Bund : « Le char est dans le ravin. Mais nous verrons si la joie de cet exploit printanier durera jusqu'à la fin de l'hiver prochain... L'affaire ne peut pas rester comme le peuple l'a réglée hier, si on ne veut pas que les chômeurs et les petits paysans voient les secours publics

se raccourcir. Le problème devra être repris de fond en comble. »

Le *Bund*, au surplus, s'en prend à la politique financière du Conseil fédéral (!). Il exprime l'avis que l'imposition de la richesse doit figurer en tête du programme de la Confédération.

La *Neue Zürcher Zeitung* constate que, chaque fois qu'un intérêt matériel est en jeu, l'égoïsme se donne carrière. Il en fut ainsi hier. Le noyau de la résistance était chez les fonctionnaires intéressés. Il s'est grossi du concours d'autres égoïsmes qui se sont solidarisés avec celui-là.

Le journal radical zuricois relève avec tristesse le pitoyable spectacle qu'a donné le parti radical suisse.

Les *Freiburger Nachrichten* constatent que la solidarité confédérale a été sacrifiée à l'intérêt de classe. Notre confrère stigmatise la pitoyable attitude du parti radical.

\*\*\*

Hier soir, à Berne, les socialistes ont manifesté leur joie par un grand cortège à drapeaux rouges, aux accents de l'*Internationale*.

## Fédération diocésaine des œuvres de charité

Lausanne, 27 mai.

Vendredi, à 3 heures, dans les locaux du Cercle catholique et sous la présidence de S. Exc. Mgr Besson, a eu lieu l'assemblée générale de la Fédération diocésaine des œuvres de charité. Environ quatre-vingt délégués étaient présents.

Après adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le chanoine Arni a lu le rapport du secrétariat. Ce rapport souligne l'activité plus grande déployée au cours de l'exercice écoulé, en étroite collaboration avec les œuvres de Protection de la jeune fille, les œuvres d'assistance, celles de relèvement moral, les infirmières visiteuses et également avec les œuvres neutres de protection de l'enfance, de *Pro Juventute*, de *Pro Senectute* des différents cantons et tout spécialement avec le secrétariat vaudois de la Protection de l'enfance, qui s'est toujours montré très aimable. Le rapporteur exprime le vœu de voir un beaucoup plus grand nombre de personnes adhérer à la Fédération, afin de permettre à celle-ci d'accorder des secours en argent. Il souhaite également que les œuvres comprennent mieux l'utilité de la Fédération, ce qui donnerait plus de cohésion à leurs activités particulières.

M. le chanoine Arni a lu également le rapport de l'Institut Sainte-Thérèse, ouvert le 15 mai 1932, à la Verrerie, et qui abrite une quinzaine d'enfants. L'aménagement de l'Institut a occasionné d'assez grosses dépenses, qui ne se renouvelleront pas. Cependant, il faut déjà prévoir un agrandissement, vu qu'il n'y a place actuellement que pour 20 à 25 enfants. L'atmosphère de la maison est des meilleures; les enfants s'aiment et se rendent entre eux de petits services; les Sœurs se dévouent et témoignent pour ces petits d'une tendresse de mères. A l'Institut Sainte-Thérèse, tout le monde vit heureux. Le rapport rend un juste hommage à la population de la Veveyse, qui est des plus charitables pour l'hospitalière demeure.

Mgr Besson fait un appel à la charité en faveur de l'Institut Sainte-Thérèse, puis il rappelle le but de la Fédération diocésaine qui est de réunir les diverses œuvres de bienfaisance et de charité du diocèse, sans intervenir nullement dans la vie de chacune d'elles. La Fédération rend de signalés services à ceux qui les lui demandent, et, lorsque tous les groupes du diocèse qui s'occupent de charité donneront leur adhésion, on aura ainsi un centre précieux d'information et d'assistance.

Le chef du diocèse évoqua ensuite, en termes des plus heureux, la grande figure d'Ozanam, l'un des plus nobles et des plus sympathiques représentants de la charité catholique. Evocation toute d'actualité, puisqu'on vient de fêter, à Paris, le centenaire de la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Frédéric Ozanam naquit le 23 avril 1813, à Milan, ville alors française. Il fit, à Lyon, de très bonnes études, manifestant un goût prononcé pour l'histoire et les lettres. Sur le désir paternel, il dut faire son droit et devint si fort dans les deux branches qu'il put les enseigner dans de hautes écoles. Ses études achevées, il partit pour Paris, où il subit une crise de la foi, dont il fut tiré par l'influence d'un de ses professeurs, le grand Ampère. Ozanam a alors vingt ans, et il s'intéresse à l'apostolat parmi ses condisciples. Il participe aux conférences d'histoire, organisées par les jeunes gens catholiques, et où les adversaires peuvent présenter des objections, mais il constate que ces conférences n'obtiennent pas les résultats désirés, et il a l'idée de les changer en conférences de charité. Avec six ou sept de ses camarades, ils décidèrent d'aller aux pauvres. Ainsi débutèrent les Conférences de Saint-Vincent de Paul, qui sont aujourd'hui au nombre de 15.000, groupant près de 190.000 membres actifs. Mais l'assistance spirituelle préoccupait encore davantage Ozanam que l'assistance matérielle, et c'est lui qui fit les démarches pour obtenir l'institution des premières conférences de Notre-Dame.

Lorsqu'il eut à peu près terminé ses études, Ozanam enseigna tout d'abord le droit à l'Institut commercial de Lyon. Puis il fit à Paris des examens sensationnels, au cours desquels il lui arriva d'être interrompu par Victor Cousin qui s'écria : « On ne peut pas être plus éloquent. » Il professa à la Sorbonne sur les premiers temps du moyen âge, jusqu'à Dante. Ce fut un professeur chéri de ses élèves, à cause de sa science et de son grand cœur. Malheureusement, il n'avait pas de santé, comme la plupart des membres de sa famille, et, après un heureux mariage qui lui donna une petite fille, il dut interrompre ses cours, pour chercher en Italie un peu d'amélioration à son état souffrant. Il mourut à quarante ans à peine, en 1853.

La poésie pleine de fraîcheur qu'Ozanam consacra à sa fille et le récit de la visite qu'il fit, le 21 juin 1847, à Echallens, où son grand-père avait séjourné vers la fin de la Terreur et où sa mère avait passé ses premières années, ont fait saisir à l'auditoire la tendresse de cœur et la vive sensibilité de ce grand apôtre de la charité.

En terminant sa belle causerie, qui fut très applaudie, Mgr Besson a rappelé que la cause de béatification de Frédéric Ozanam est commencée et a dit combien les œuvres de charité désirent la voir aboutir. Au cours de son exposé, Mgr Besson avait tenu à relever la vaillante présence à la séance de M. l'avocat Dufresne, de Genève, dont le père fut un des premiers amis de Frédéric Ozanam. A. A.

## Souvenirs napolitains

On nous écrit de Berne :

Dernièrement est morte une Bernoise dont la disparition rappelle des souvenirs du vieux temps. Mlle Mariquita de Muralt, qui est décédée à l'âge de presque quatre-vingt-dix ans, était la fille du général Charles de Muralt, né en 1795, mort à Naples en 1854. Les âges réunis du père et de la fille embrassent 138 ans. C'est assez pour évoquer des souvenirs lointains.

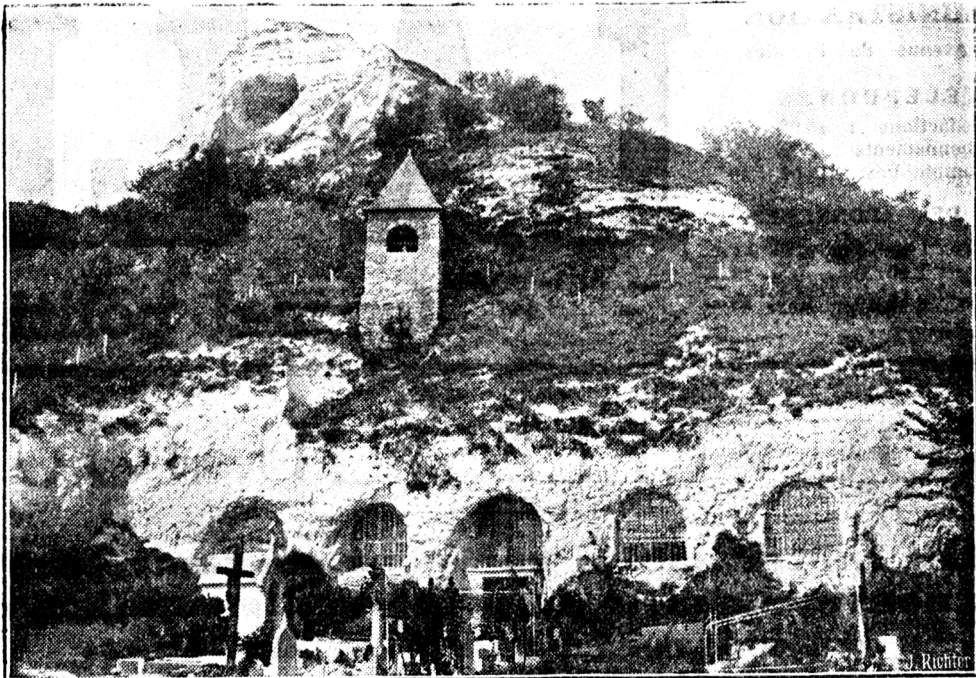
C'est surtout le souvenir de Naples et des régiments suisses au service des rois des Deux-Siciles qui revient à la mémoire quand on se reporte à l'année 1843, où naquit, à Naples, Mariquita de Muralt, d'un père bernois, alors lieutenant-colonel au 4<sup>me</sup> régiment suisse, et d'Antoinette de Molé, Française, d'une famille ayant des attaches anciennes avec Naples. Le grand-père, du côté français, avait accompagné les armées napoléoniennes en Espagne, où il avait contracté mariage, et ayant perdu, après la libération de l'Espagne, ses propriétés au delà des Pyrénées, il avait été dédommagé par l'empereur par une mission auprès de Murat, roi de Naples, et par la donation d'un très beau domaine dans les environs du Mont-Cassin.

Charles de Muralt, le père de la défunte, avait débuté dans un régiment suisse aux Pays-Bas, puis il avait passé au service des Deux-Siciles. Il appartenait au noyau des officiers bernois que le roi Ferdinand II, surnommé « Re Bomba » par les révolutionnaires, honorait de son amitié. Le roi avait fait des études à Hofwil, près Berne, dans l'Institut de Fellenberg, et savait s'entretenir avec les officiers bernois, dont l'un ou l'autre avaient même été ses condisciples, en bon dialecte du terroir. La répression de la révolution du 15 mai 1848, où de Muralt se distingua dans le combat de la rue Santa Brigida, lui valut le grade de colonel; l'assaut du couvent de la Madeleine, à Messine, le 7 septembre suivant, où de Muralt fut blessé trois fois, fut son second fait d'armes brillant; la prise de Catane, le vendredi saint 6 avril 1849, à la tête de la deuxième brigade de la division du général Nunziante, marqua l'apogée de sa carrière militaire. De Muralt, grièvement blessé, fut promu au grade de brigadier général et obtint le commandement des grenadiers de la garde royale.

Ce ne sont pas les calomnies répandues par les révolutionnaires italiens et avidement reprises par les radicaux suisses d'alors qui diminueront les hauts faits de cet officier. Le général de Muralt se fit un plaisir tout spécial de dire la vérité à la face des commissaires envoyés par le parti radical de Berne, pour enquêter sur les régiments suisses. N'est-il pas particulièrement savoureux de rappeler aujourd'hui, où une vague de nationalisme passe sur le pays, que les radicaux de Berne avaient fait accompagner le commissaire principal, Francini, par deux citoyens fraîchement naturalisés, un certain Collin et un certain Vogt, de la tribu des fugitifs de Nassau? Aujourd'hui, on jugerait honteux que des officiers et soldats bernois, couverts de gloire militaire, fussent cités devant des juges de cet acabit.

Mlle Mariquita de Muralt, devenue orpheline en bas âge, a cultivé, pendant presque un siècle, les souvenirs sacrés de son père et de toute la belle équipe militaire de son époque. Ses pensées retournaient constamment vers le golfe magnifique et les splendides paysages qui avaient été le cadre inoubliable de sa jeunesse. Les « Napolitains » sont tous morts depuis quelques années; voici que la dernière des « Napolitaines » les a suivis dans la paix et la gloire du souvenir.

## UNE ÉGLISE SOUTERRAINE



Vue de l'église souterraine de Haute-Isle, près de La Roche-Guyon, en Seine-et-Oise, creusée, comme les maisons des habitants, dans les falaises de la Seine. Cette église souterraine vient d'être rendue au culte après une interruption de deux cents ans.

## RADIODIFFUSION

A la conférence de Lucerne

Dans un article paru le 12 septembre, nous avons déjà dit quel est le grave problème international de la radiodiffusion et, au moment où s'ouvrait la grande conférence internationale des télécommunications de Madrid, en automne dernier, nous faisons remarquer que la radiodiffusion, par l'importance universelle qu'elle a acquise, ne pouvait plus être considérée comme une Cendrillon dans des débats internationaux. Dans le monde des sans-filistes, on pensait en général que de cette réunion allait surgir la solution complète de toutes les difficultés. Cet espoir n'était réalisable que très partiellement, car Madrid ne devait s'occuper que de la révision du tableau de répartition des fréquences aux divers services radioélectriques en exploitation dans le monde. Ce tableau élaboré à Washington en 1927 ne donnait, en particulier, aucunement satisfaction au service de radiodiffusion en Europe.

Relevons d'abord un point important. A Madrid, la cause de la radiodiffusion a été considérablement mieux soutenue qu'à Washington où, pour ainsi dire, seul un organisme privé, l'Union internationale de radiodiffusion de Genève, avait assuré sa défense. En 1932, toutes les administrations ont pris fait et cause pour les sans-filistes avec l'Union précitée.

Pour la première fois en 1927, le spectre des fréquences allant de 10 à 60.000 kilocycles (longueurs d'onde de 30.000 à 5 mètres) a été divisé en une multitude de bandes qui ont été réparties aux divers services radioélectriques de l'univers (services mobiles, fixes, de radiophones, de radiogoniométrie, aéronautiques, de radiodiffusion, etc.). Dès lors, la radiodiffusion ne pouvait se développer que si des bandes lui étaient réservées, à elle aussi. Que possédait-elle depuis Washington et que désirait-elle obtenir à Madrid?

Le tableau de répartition de Washington avait accordé en tout 1014 kilocycles à la radiodiffusion, c'est-à-dire la bande de 160 à 224 kc. (1875 à 1340 m.), qui renferme les grandes ondes tant convoitées, et la bande de 550 à 150 kc. (545 à 200 m.). Si l'on admet que, pour ne pas interférer entre elles, les stations doivent travailler sur des fréquences séparées au moins par 9 kc., ces 1014 kc. permettaient l'existence normale de 113 stations en Europe. La conférence européenne de Prague en 1929, qui, comme l'actuelle conférence de Lucerne, fut chargée de mettre de l'ordre dans la radiodiffusion, avait casé 144 stations là où il n'y avait place que pour 113. Actuellement, il y en a plus de 250, d'où le gâchis absolu que nous constatons.

En tenant compte des droits légitimes des autres services radioélectriques, l'Union internationale de radiodiffusion demandait à Madrid une extension des bandes accordées par Washington, c'est-à-dire les bandes de 150 à 285 kc. (2000 à 1050 m.), 370 à 485 kc. (810 à 620 m.) et 515 à 1500 kc. (580 à 200 m.), en tout 1235 kc., soit 221 de plus qu'avant. Bien que ce résultat n'ait pas été atteint, il faut quand même considérer comme un succès l'obtention par la radiodiffusion d'un petit supplément de 41 kc. Malgré succès sans doute, mais succès quand même si l'on pense que tous les autres services demandaient de plus grandes parts que celles qu'ils avaient déjà. En réalité, le succès se compléta du fait que la radiodiffusion obtenait l'exclusivité pour certaines bandes que, jusque-là, elle devait partager avec d'autres services.

Relativement à l'ordre à mettre dans la radiodiffusion européenne, la conférence de Madrid ne pouvait prendre et n'a pris effectivement aucune décision. Elle a toutefois montré sa sollicitude lointaine en prévoyant la convocation d'une nouvelle conférence qui, à l'instar de celle de Prague en 1929, a été chargée de procéder à une nouvelle répartition des ondes aux stations de la région européenne.

Comment cette dernière, qui vient de s'ouvrir à Lucerne, fera-t-elle pour servir tout le monde

et ne mécontenter personne? Toutes les convoitises convergent vers les 1055 kilocycles octroyés à la radiodiffusion, en l'espèce les bandes de 160 à 265 kc. (1875 à 1132 m.) et de 550 à 1500 kc. (545 à 200 m.).

### La loi genevoise sur les traitements

Cette loi, adoptée par le Grand Conseil genevois il y a quelques semaines, et contre laquelle le référendum avait été demandé, a partagé hier le sort de la loi fédérale. Elle a été refusée par 17.283 voix contre 14.401. Belle besogne!

### L'Union suisse des arts et métiers

L'assemblée annuelle ordinaire aura lieu les samedi et dimanche 10 et 11 juin, à Soleure. Dimanche, on traitera de la situation économique générale. Rapporteur en langue allemande : M. F. Joss, conseiller d'Etat, vice-président de l'Union, Berne. Rapporteur en langue française : M. F. Delabays, directeur, Fribourg.

### Contre la vivisection

A l'assemblée des délégués des sociétés suisses contre la vivisection, tenue à Neuchâtel, il a été annoncé que, depuis une année et demie, le nombre des membres payants a passé de 1700 à 7000.

### LA POSTE DISCULPÉE

Le comité fédéral d'action en faveur de l'adaptation des traitements avait déposé une plainte pour diverses irrégularités dans la distribution postale d'envois de ce comité.

L'enquête n'a pas établi qu'une violation du secret postal ait été commise, et il n'y a pas eu de manquement intentionnel relevé à la charge du personnel.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Accident du travail

Dans une usine de Maizières-lès-Metz, un clapet de haut-fourneau a fait explosion. Un contremaître a été tué. Sept ouvriers ont été plus ou moins grièvement blessés.

#### Incendie criminel

A Hagen (Westphalie), les fonderies Thielenmann ont été détruites par un incendie. On croit à la malveillance.

#### Un fils de bonne famille dévoyé

Le jeune John Amery, fils de l'ancien ministre britannique, et sa femme, arrêtés à Paris sur mandat du juge d'instruction d'Athènes pour escroqueries, sont l'objet d'une demande d'extradition de la justice grecque.

#### Un fasciste anglais disparu

On mande de Londres au *Petit Parisien* qu'un jeune fasciste anglais appartenant à la section de Brighton vient de disparaître mystérieusement. Le président de la section affirme qu'il s'agirait d'un enlèvement politique.

### SUISSE

#### Tué sur la route

Dans la nuit de vendredi à samedi, un automobiliste a trouvé près de Charrat (Valais), inanimé sur la chaussée, M. Alfred Bruchez, électricien à Martigny, qui a succombé sans avoir repris connaissance.

## Une semaine décisive pour le ministère Daladier

Paris, 27 mai.

Nous entrons dans une semaine qui, pour le gouvernement que préside M. Daladier, sera décisive, au point de vue de la politique intérieure française. La Chambre, en effet, a voté le budget, en deuxième lecture, par 427 voix contre 98, mais dans des conditions telles que le Sénat, qui va l'examiner à son tour, pour la deuxième fois, ne l'acceptera sans doute pas aisément tel qu'il lui a été renvoyé.

La Chambre, en effet, a si bien remanié les textes adoptés par la Haute-Assemblée que le déficit, ramené par celle-ci à 3 milliards 498 millions, se trouve reporté à 4 milliards 344 millions. Et ce n'est pas tout, car sur plusieurs points importants, la Chambre s'est refusée, jusqu'ici, à suivre le Sénat. Il s'agit toujours des économies et des mesures préparatoires à l'organisation d'un monopole des pétroles. C'est la situation ainsi créée par le désaccord des deux assemblées que M. Paul Reynaud, au nom de l'opposition, a évoquée pour justifier soit l'abstention, soit le vote, contre l'ensemble, de ses amis. M. Marin lui a prêté main forte et tous deux ont déclaré en appelant au Sénat afin qu'il joue, a dit M. Paul Reynaud « son rôle traditionnel de défenseur des finances publiques ». Nous verrons ce qu'il en adviendra et si M. Lamoureux, ministre du budget, qui a exprimé son regret que la Chambre ne fût pas allée plus loin dans la voie des transactions, réussira à concilier les points de vue opposés de la Chambre et du Sénat.

Les députés socialistes ont voté le budget, au nombre de 125 sur 131 membres que compte leur groupe parlementaire. Ils l'ont fait, a expliqué M. Renaudel (Var), afin de donner plus d'autorité, devant le Sénat, aux textes auxquels tient la majorité, plus que jamais « cimentée par les desseins qu'on prête à la minorité » de chercher à la dissocier. C'est donc bien d'une bataille politique qu'il s'agit. Les députés socialistes qui la mènent sont en contradiction avec les décisions du congrès de leur parti, votées à Avignon le 17 avril dernier. Voici, sur la question du budget, le texte essentiel : « Il est superflu d'ajouter que les préoccupations de majorité ou de gouvernement ne peuvent prévaloir contre les règles écrites ou les principes fondamentaux du parti, notamment en ce qui concerne les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, les fonds secrets et l'ensemble du budget. » Ce texte, pour les députés socialistes, est donc lettre morte et ils paraissent bien résolus à n'en pas tenir compte. Sur ce point aussi, nous verrons ce qui se passera, au prochain congrès du parti.

Par ailleurs, et pour en revenir à l'un des objets du litige pendant entre les deux assemblées, on ne doit point s'étonner que la question des pétroles soulève tant de controverses ardentes. Pour les socialistes, le système des monopoles fait partie de leurs doctrines, et le monopole des pétroles leur apparaît, ainsi qu'aux radicaux qui les suivent, comme un moyen d'assurer de beaux bénéfices à l'Etat. Mais, il y a la thèse contraire, et maintes expériences faites, dont les résultats ne sont pas en faveur de la régie d'Etat. Si on laisse de côté ce point de vue théorique, pour en venir à la situation de fait, on doit convenir, comme l'a exposé, au Sénat, M. Henri Roy (Loiret) à ses collègues, que celle-ci rend fort délicate l'institution du monopole envisagé. Par un article de la loi de finances de 1926, l'Etat français a concédé le monopole de l'importation du pétrole, inscrit dans cette loi, à des importateurs qui sont eux-mêmes en relations avec les producteurs. Une industrie de raffinage a été ainsi créée en France, d'une manière que quelques-uns estiment artificielle, mais qui n'en existe pas moins. Elle a exigé des investissements de fonds assez considérables, auxquels ont participé importateurs français et producteurs étrangers. Ce ne serait donc qu'avec une extrême prudence, en raison des intérêts en cause, qu'il conviendrait de modifier le régime actuel.

Les adversaires du monopole font aussi remarquer qu'il aurait certainement pour conséquence de conduire à un renforcement des mesures de contingentement du pétrole en France. Dès lors, en admettant en ce moment sa mise à l'étude, ne serait-ce pas une mauvaise préface à la conférence de Londres, où l'on veut travailler à la liberté du commerce ? Ne serait-ce pas aussi rendre plus difficiles les pourparlers avec les Etats-Unis et l'Angleterre, qui sont les pays d'origine de quelques-uns des gros producteurs avec lesquels ont traité les importateurs français ?

Tels sont quelques-uns des arguments de fait par lesquels s'explique l'opposition du Sénat. On peut encore ajouter que, de 1925 à 1932, le produit des taxes sur le pétrole est passé, en France, sous le régime actuel, de 750 millions à 3 milliards. Or, en Espagne, où le monopole a été établi, il rapporte au Trésor un tiers de moins de ce que produisent les taxes françaises.

La question politique posée à la Chambre, et qui est celle du maintien ou de la dissociation de la majorité, selon l'attitude que prendra le gouvernement, se complique de graves divergences de vues entre cette majorité et le Sénat, sur

un problème fort délicat, qui n'est pas seulement théorique, mais pratique, puisque sa solution intéresse une puissante industrie qui, naturellement, entend bien se défendre.

L'autre point litigieux, qui met en opposition, cette fois, M. Herriot et le gouvernement, c'est l'affaire des dettes américaines. On notera, simplement, que, au cours de la discussion des interpellations sur la conférence de Londres, qu'a suivi, à la Chambre, le vote du budget, M. Herriot s'est prononcé pour le paiement de l'échéance ajournée et qu'une information de Washington a annoncé l'intention du président Roosevelt de réclamer ce paiement, quitte à ce qu'il soit considéré comme un acompte, en vue du règlement à intervenir.

Autant qu'il l'a pu, jusqu'ici, M. Daladier s'est appliqué à gagner du temps, en ne prenant pas parti soit sur la question du monopole, soit sur celle des dettes. Il va bien falloir, pourtant, qu'il s'y décide. Ce doit être, pour le budget, avant le 1<sup>er</sup> juin. E. B.

## La conférence du désarmement

Genève, 28 mai.

La séance de samedi après-midi de la commission générale de la conférence du désarmement a été consacrée aux armements aériens.

Le délégué de la Suisse, M. Max Huber, a exposé le point de vue de la Suisse. La délégation suisse croit de son devoir d'appuyer chaleureusement toutes les propositions tendant à l'interdiction totale sans réserves ni restrictions, du bombardement aérien, de quelque nature qu'il soit.

M. Max Huber a parlé du tableau établi par le plan britannique, dans lequel la Suisse figure pour 75 appareils. Il a dit que la délégation suisse ne pourrait se contenter de ce chiffre de 75 avions. Avant l'ouverture de la conférence, la Suisse a exposé qu'elle se verrait obligée d'augmenter considérablement le nombre et la puissance de ses avions, dans l'intérêt de la défense nationale.

La nécessité pour la Suisse d'augmenter ses forces aériennes lui est impérieusement imposée par une situation géographique des plus exposées au point de vue militaire. L'exiguïté de notre territoire et le développement de nos frontières permettraient à un envahisseur de nous attaquer avec des avions de divers côtés à la fois et d'atteindre, dans un temps très bref, le cœur de notre pays. Dans les conditions spéciales où se trouve un petit pays comme la Suisse, l'efficacité de sa défense ne saurait être assurée par un nombre d'avions aussi réduit que celui qui est indiqué dans le projet britannique.

## Chine et Japon

Changhai, 28 mai.

Le président de l'exécutif a déclaré que le gouvernement chinois n'avait pas modifié sa politique de résistance au Japon et qu'il ne pouvait discuter les termes d'un accord sous la menace de la force.

Changhai, 28 mai.

Le général Feng You Hsiang, qui s'était retiré de la vie publique, annonce qu'il prend le poste de commandant en chef des forces antijaponaises et qu'il s'efforcera de rendre la Mandchourie à la Chine. Deux généraux lui ont déjà promis leur appui.

Nankin, 29 mai.

Le gouvernement de Nankin réitère que la trêve ne comporte pas de clause politique. Elle ne constitue donc pas une abdication devant les Japonais. Les troupes du sud-ouest, primitivement destinées à agir contre les Japonais, continueraient leur marche vers le nord, malgré la trêve et seraient aux prises, dans le Hounan, avec les troupes provinciales qui voudraient leur barrer la route du Fleuve bleu dans la crainte qu'elles ne tentent une action contre Tchang Kai Chek.

## Le Pape à Saint-Jean de Latran

Rome, 27 mai

Comme on l'avait fait annoncer, Pie XI s'est rendu, jeudi matin, à l'archibasilique de Saint-Jean de Latran, pour y présider les cérémonies qui devaient s'y dérouler à l'occasion de la fête de l'Ascension. Rappelons que ces visites à l'église-mère de toutes les églises étaient, avant 1870, très fréquentes. En vertu d'une coutume qui remonte loin dans le passé, le Pape donnait chaque année, le jour de l'Ascension, sa bénédiction au peuple romain, de la façade de Saint-Jean de Latran. Cette coutume a été reprise, cette année, par le Souverain Pontife actuellement régnant, et, de ce fait, on peut considérer à juste titre la journée du 25 mai comme une date historique.

On avait répandu à Rome le bruit que le Saint-Père dirait lui-même la messe solennelle qui devait se célébrer à l'archibasilique. Ce bruit fut rapidement démenti par l'arrivée inattendue de Sa Sainteté à Saint-Jean peu après 8 heures. L'automobile pontificale, d'ailleurs, traversa Rome rideaux baissés, ce qui ne permit pas au public de se livrer à des manifestations. Le Saint-Père, toutes portes closes, célébra sa messe, — une messe basse —, et immédiatement commença la cérémonie de réception. Le cardinal Marchetti Selvaggiani, en sa qualité d'archiprêtre de la basilique, la présida ; il était accompagné des chanoines du Latran et des élèves du Séminaire romain.

Cette cérémonie terminée, le Pape, après être descendu par la *Scala sistina*, fit son entrée dans la basilique, dont les portes avaient été ouvertes au public, et traversa l'église au milieu des acclamations de la foule. Arrivé à l'autel du Saint-Sacrement, il descendit de la *Sedia* et fit une courte adoration, puis il transporta la relique de la sainte Croix sur l'autel de la Confession où elle devait être exposée durant la messe et il alla prendre place ensuite sur le trône papal. De là, il assista à la messe solennelle. Ce fut le cardinal Sincero qui la célébra, à l'autel papal.

Après l'évangile, en conformité avec une antique tradition, un élève d'un des séminaires de Rome tint un bref discours en latin sur la fête de l'Ascension. Dans l'Evangile du jour, on fit cette parole du Christ à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations... ». Ce fut l'occasion de remercier le Saint-Père d'avoir mis en pratique cette parole dans l'admirable organisation de son œuvre missionnaire.

Pendant que la cérémonie pontificale se poursuivait, au dehors, une foule considérable s'était amassée sur la place pour recevoir la bénédiction finale. Dans l'abside du *triclimum*, élevé en plein air sur le côté nord de la place, on a célébré une messe pour les fidèles qui attendaient là depuis de longues heures. Enfin, vers 1 heure de l'après-midi, un remous se produisit sur la loggia de la basilique : le Pape était là. Des applaudissements et une ovation interminables l'accueillirent. Puis, il se fit un silence ; les haut-parleurs apportèrent à la foule la voix du Saint-Père : *Sit nomen Domini benedictum...* Alors, sous le geste auguste de Sa Sainteté le Pape, toutes les têtes s'inclinèrent. Un immense *Amen!* Puis, objet d'une nouvelle ovation, le Saint-Père se retira. La cérémonie était terminée.

C'est ainsi que s'est renouée une tradition que les événements avaient interrompue durant plus de soixante ans. D.

## La tension entre l'Autriche et l'Allemagne

Berlin, 27 mai.

Le gouvernement, en considération de l'hostilité officiellement manifestée en Autriche aux nationalistes-sociaux, a décidé que les Allemands ne pourront se rendre désormais en Autriche que moyennant une autorisation qui sera délivrée contre paiement d'une taxe de 1000 marcs.

Vienne, 28 mai.

Une cérémonie, célébrée par les étudiants catholiques en l'honneur des étudiants morts à la guerre, a été troublée par des étudiants

nationalistes-sociaux, qui ont déchainé une bagarre.

Vienne, 28 mai.

La *Neue Freie Presse* croit savoir que M. Tauschitz, ministre d'Autriche à Berlin, a été rappelé d'urgence à Vienne.

Les ministres se réuniront en conseil pour examiner la situation créée par l'ordonnance du gouvernement allemand concernant les formalités à remplir pour aller en Autriche.

Du côté autrichien, on envisagerait de prendre une mesure analogue.

En outre, le gouvernement de Vienne recourrait à des représailles économiques, sous forme de restrictions sévères frappant les importations allemandes.

## L'unité du protestantisme allemand déjà compromise

Berlin, 28 mai.

Les délégués des Eglises évangéliques allemandes ont approuvé les démarches entreprises en vue de créer une nouvelle Eglise évangélique. Les délégués ont approuvé les directions établies pour la future constitution de l'Eglise. A l'unanimité, il a été convenu de placer à sa tête un évêque de confession luthérienne.

Les réformés ont donné leur approbation.

Le pasteur von Bodelschwingh a été nommé évêque d'empire. Dans un manifeste, le nouvel évêque déclare qu'il n'a pas sollicité ce poste, mais qu'il suivra la voie de l'obéissance.

Berlin, 28 mai.

Le pasteur Müller, homme de confiance du chancelier Hitler pour les questions religieuses, parlant de la réforme de l'Eglise du Reich et de l'élection de l'évêque, a dit que les délégués des Eglises ont méconnu la situation. L'évêque qu'ils ont élu n'est pas celui qu'attendaient des millions de fidèles.

Les Chrétiens allemands rejettent donc cette solution.

## LA CROIX SUR LE MONT KENIA



Missionnaires italiens plantant une croix de fer forgé sur le mont Kenia (4966 mètres), en Afrique anglaise.

## La neutralité américaine

Washington, 28 mai.

La commission des affaires étrangères du Sénat a approuvé le projet d'embargo sur les armes, mais avec un amendement qui spécifie que l'embargo sera appliqué impartialement à toutes les parties en conflit. Donc, il autorise le président à interdire l'expédition des armes dans les zones troublées, y compris les pays voisins des nations en état de guerre ou sur le point d'entrer en conflit.

## L'INQUISITION SOVIÉTIQUE

Moscou, 27 mai.

Le comité central du parti communiste vient de décider d'expurger le parti, pour en éloigner définitivement tous les éléments hostiles, tous les individus qui n'entendent pas se plier rigoureusement aux ordres du pouvoir central, tous les membres qui s'adonnent à la boisson, les arrivistes, etc. Chacun sera tenu de faire son autobiographie. Les données devront être d'une exactitude rigoureuse.

Des hommes de confiance de Staline entreprendront cette action d'assainissement. Elle sera menée d'abord dans la région de Moscou, de Léningrad, de l'Oural, du Donetz, de l'Ukraine, de la Sibirie orientale et en Extrême-Orient.

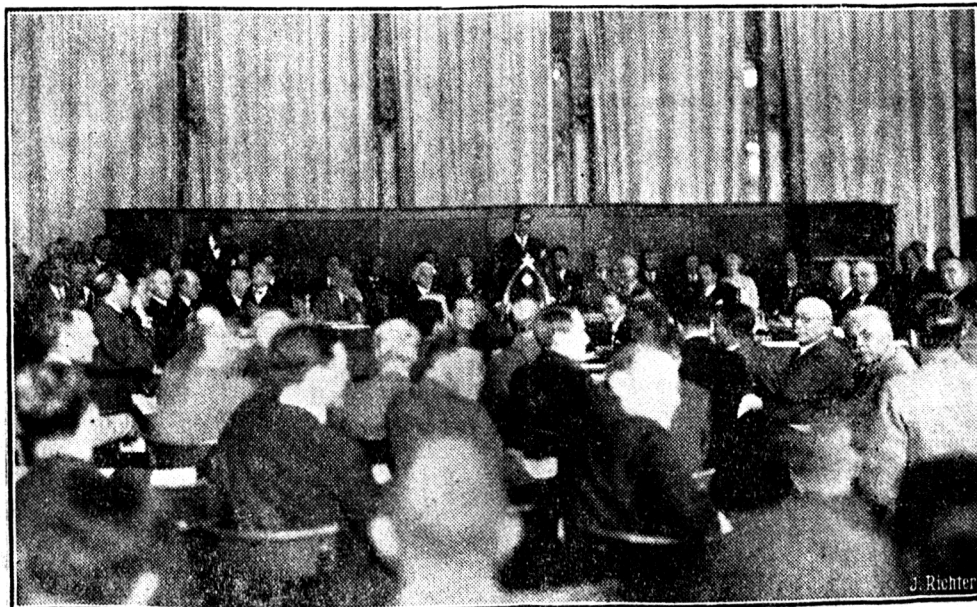
## CONTRE LE CUMUL

Rome, 28 mai.

Le conseil des ministres a pris une ordonnance aux termes de laquelle toutes les personnes bénéficiant d'une pension sont exclues des services de l'Etat et des entreprises travaillant pour l'Etat. Cette mesure sera appliquée à partir du 30 juin.

Une autre ordonnance stipule que les emplois publics ne seront confiés qu'à des membres du parti national fasciste.

## La paix entre la Colombie et le Pérou



La signature de la paix, à la Société des nations, entre la Colombie et le Pérou

## La politique britannique en Palestine

Jérusalem, 16 mai.

On reproche souvent à l'Angleterre d'imiter, en Palestine, la conduite de Pilate. Pourtant, sans sa constante préoccupation de manœuvrer de son mieux entre les passions de la mosaïque ethnique et religieuse de Terre sainte, l'Angleterre aurait déjà fini, depuis longtemps, par donner dans les écueils de Scylla ou de Charybde entre lesquels se débat la situation du pays.

Nous ne jugeons pas ici au point de vue moral cette tactique de la Grande-Bretagne. Nous constatons tout simplement que la politique du pendule, en Palestine, est peut-être encore la plus facile pour s'assurer des succès d'opportunisme d'Etat.

Rien d'étonnant donc si les Anglais, gens pratiques, y restent attachés comme des polypes au rocher, défiant les tempêtes de toute sorte qui se renouvellent à chaque saison autour des collines de Sion.

Un exemple typique de l'habileté d'Albion à Jérusalem a été offert, ces derniers jours, par une décision du haut-commissariat britannique. Il s'agissait de fixer le chiffre des permis pour l'immigration dans le semestre mai-octobre. Ce nombre est déterminé d'après la capacité d'absorption du pays. Or, il est trop facile de prévoir qu'un crière de cette sorte est assez élastique et peut être soumis à des interprétations différentes. Il sert à donner à qui détient le pouvoir la possibilité de faire d'une pierre deux coups. Et c'est précisément ce que les Anglais ont pensé faire en Palestine. Ils ont résolu d'autoriser l'entrée dans le pays de 5500 juifs pendant les six mois en question, tandis que le comité exécutif sioniste avait fait une requête pour l'entrée de 15.000 personnes.

A peine la décision du gouvernement fut-elle connue qu'une protestation générale s'éleva de la part soit des juifs soit des Arabes contre la puissance mandataire.

Les Arabes demandaient qu'on fermât hermétiquement les frontières, en mettant un veto à toute sorte d'immigration, pour ne pas aggraver encore davantage la crise qui sévit en Terre sainte.

Les israélites, au contraire, accusaient l'Angleterre de paralyser les initiatives de leur Foyer national.

D'un côté, on affirmait que la Palestine était dans l'impossibilité absolue d'absorber encore 5500 immigrés; de l'autre, on assurait qu'il y avait place au moins pour un nombre trois fois plus grand.

Les avocats de la puissance mandataire avaient beau jeu à catéchiser les foules avec une argumentation banale, mais qui ne manque pas de faire impression sur les esprits simples : « Voyez; soit les Arabes soit les juifs protestent avec la même énergie bien que soutenant des thèses opposées : les Anglais ont donc raison, ayant choisi le juste milieu. »

Le comité exécutif arabe vient d'adresser un appel à la population indigène du pays, en l'invitant à boycotter les marchandises étrangères en général et les marchandises anglaises et sionistes en particulier. En même temps, le message loue la conduite d'ouverte hostilité tenue par les Arabes de la Palestine contre le ministre anglais des colonies, pendant sa récente visite au pays.

La presse locale souligne, en outre, l'initiative prise par le même comité exécutif d'inviter tous les Arabes qui font partie de n'importe quelle commission gouvernementale à donner leur démission pour se conformer à la politique de non-coopération adoptée par le congrès de Jaffa.

Et le *Jamia al Arabia* ajoute, pour son compte, qu'il n'hésitera pas à publier une liste noire avec les noms de ceux qui se montreraient réfractaires à exécuter l'ordre reçu.

De la sorte, la tactique de la résistance passive est entrée parmi les principes généraux qui doivent régler la conduite des Arabes vis-à-vis des autorités britanniques.

## AUTOMOBILISME

Les grandes courses de vitesse

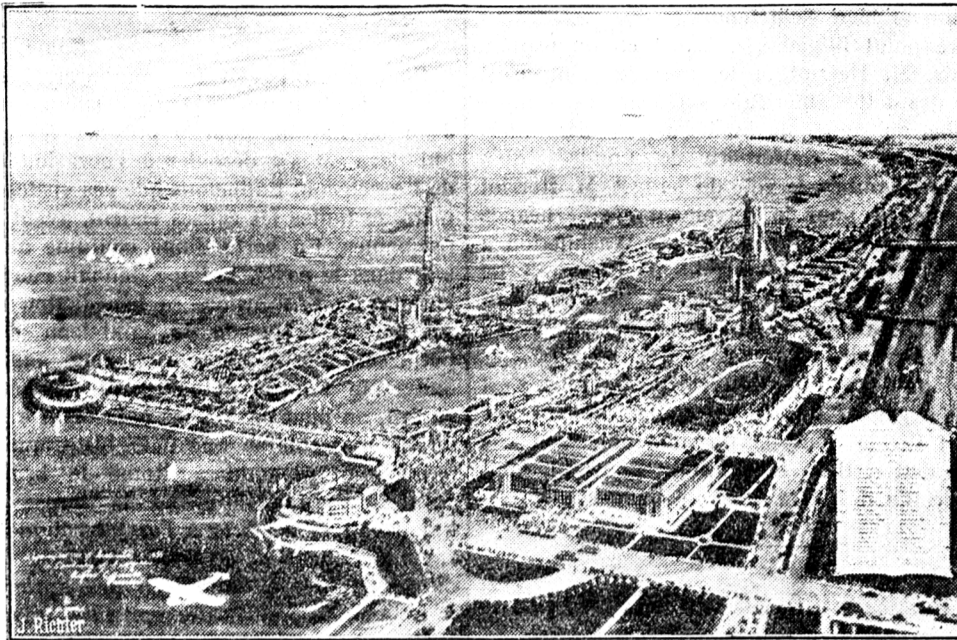
Hier dimanche, en Allemagne, la course du Nurburgring (Eifel) s'est terminée par la victoire de Nuvolari (Alfa-Roméo), 342 km. 150 en 3 h. 59 sec.

En Sicile, la Targa Florio, disputée sur le circuit des Madonies, s'est également terminée par une victoire d'Alfa-Roméo, le coureur Brivio s'étant classé premier, parcourant en 6 h. 35 m. les 504 km. du parcours.

## Après les repas

Pour dissiper la torpeur provoquée par une digestion laborieuse, il est recommandé de prendre quelques gouttes d'alcool de menthe de Ricqlès sur un morceau de sucre. L'effet est immédiat. Exigez du Ricqlès, la menthe forte qui reconforte.

## L'EXPOSITION DE CHICAGO



Plan d'ensemble de l'exposition universelle de Chicago, qui s'ouvrira en juin.

## La Fédération républicaine française contre le pacte à quatre

Paris, 27 mai.

Le congrès de la fédération républicaine de France a entendu un rapport de M. Louis Madelin, de l'Académie française, ancien député des Vosges, sur la politique extérieure. Les conclusions de ce rapport sont les suivantes :

« La Fédération est opposée à l'acquiescement des dettes envers les Etats-Unis, tant que le paiement des réparations allemandes sera suspendu; elle est opposée également à toute tentative de révision des traités, qui conduirait à la guerre, et à toute mesure d'affaiblissement de la défense nationale de la France, réduite au minimum pour sa sécurité nécessaire. Tout en reconnaissant l'importance du pacte franco-soviétique, elle estime qu'il faut surveiller de près l'application des articles qui interdisent la propagande de l'Internationale communiste; elle est hostile à tout pacte qui risquerait de séparer la France des nations qui, depuis 1919, collaborent avec elle dans la défense des traités, notamment les pays de la Petite-Entente, la Pologne et la Belgique; elle souhaite un rapprochement franco-italien et demande que la France n'accorde, à la conférence de Londres, aucune concession sans une contre-partie assurée. »

Le général Hirschauer, sénateur de la Moselle, a ensuite présenté un rapport sur la sécurité nationale. Il a montré l'importance des armements allemands et de la propagande faite en Allemagne pour relever le moral de la nation. Il a insisté ensuite sur la valeur de l'armée italienne. Parlant des forces militaires de la France, il a dit : « Non seulement nous avons un bon matériel et des frontières solidement équipées, mais le moral de l'armée est bon. »

Le congrès a adopté les conclusions de M. Madelin, en ajoutant qu'il s'oppose à la conclusion du pacte à quatre et à toute trêve douanière.

Paris, 28 mai.

Le congrès de la Fédération républicaine a clos sa session.

La déclaration sur la politique générale du parti affirme la volonté de la Fédération de persévérer dans son action, condamne la révision des traités, la démagogie électorale, l'étatisme et affirme que, si la France a besoin de la paix, la paix a besoin de la France, c'est-à-dire des armées françaises. La Fédération demande la réforme électorale, la réforme de la constitution, la réforme administrative et la réforme du régime douanier.

## Le pacte Mussolini

Paris, 28 mai.

M. Campbell, conseiller à l'ambassade d'Angleterre à Paris, s'est rendu de nouveau, dans la soirée de samedi, à la présidence du Conseil. Il a remis à M. Daladier le texte de la note verbale dont il lui avait donné lecture dès vendredi et par lequel le gouvernement de Londres accepte le dernier texte du pacte à quatre, y compris l'inclusion de l'article 16 du Covenant ayant trait aux sanctions.

## NOUVELLES DIVERSES

Le président de la République française a inauguré, hier, dimanche, le monument de Léon Bourgeois, à Châlons-sur-Marne.

— Alphonse XIII, ex-roi d'Espagne, a été reçu, samedi matin, par le Pape avec les honneurs réservés aux souverains. L'audience dura une heure. L'ex-roi a rendu visite au cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat.

— Le Pape a conféré à M. de Valera, premier ministre d'Irlande, l'ordre de Pie IX, en reconnaissance de son activité au congrès eucharistique de Dublin.

— La Diète de Dantzig élue hier sera composée de 37 hitlériens, 4 nationalistes, 11 catholiques, 13 socialistes, 5 communistes et 2 polonais.

— Du 28 mai au 7 juin a lieu à Budapest le congrès du comité de la fédération internationale des journalistes. Les journalistes allemands ont fait savoir qu'ils ne participeraient pas au congrès.

— Le parlement persan a ratifié en seconde lecture la convention concernant les pétroles conclue le 29 avril.

## SOMMAIRES DES REVUES

*Le Correspondant*; 25 mai. — Contes des tourbes et des brumes : Helen Mackay. — Les Asiatiques et la Société des nations : André Duboseq. — Hubert Robert (1733-1808) : Edmond Pilon. — Le désarmement et la propagande allemande : B. de Franckeville. — Naissance de Dieu. Italie. II : René Schwob. — Une page de l'agenda du Dr Serocold. Roman. III : Helen Ashton. — Les idées et les lettres. *Les années 80* : Daniel-Rops. — Les idées et les faits sociaux : Max Turmann. — Les sciences. *Les sœurs de la terre* : Pierre Humbert. — La musique : Jean Lafolloye. — Chronique politique : Louis Joubert. — Lettre de Paris : Les Francs.

## La défense contre les gaz



Essais de masques à gaz, à Paris

## NOUVELLES RELIGIEUSES

La béatification de Sœur Catherine Labouré

Hier dimanche, 28 mai, a eu lieu, à Saint-Pierre de Rome, la béatification de la servante de Dieu Sœur Catherine Labouré, Fille de la charité.

Pour la circonstance, deux trains d'Enfants de Marie étaient arrivés à Rome de Paris et un autre de Marseille. La ville de Fribourg y est représentée par 14 Enfants de Marie de la Providence, sous la direction de M. le chanoine Morel.

Catherine Labouré était née en Bourgogne, le 2 mai 1806. Elle s'occupa, à 18 ans, sa mère étant morte, de l'éducation de ses frères et sœurs.

Elle commença son noviciat de Fille de la charité à Paris, en 1830. On sait qu'elle fut la voyante de la « Médaille miraculeuse », dont la dévotion est aujourd'hui répandue partout.

## Echos de partout

Anglaises et Anglais

De Raymond Recouly dans *Paris-soir* :

La fortune ayant diminué partout, les classes riches ou moyennement riches, en Angleterre, étant très atteintes par la crise, par l'augmentation écrasante des impôts, beaucoup de jeunes filles anglaises, qui, il y a quelques années, pouvaient se dispenser de travailler, comptant sur leur fortune personnelle ou sur celle de leur éventuel mari, sont obligées aujourd'hui, exactement comme dans les familles pauvres, de chercher et de trouver un métier.

La mode s'en mêlant, il leur arrive parfois de se livrer à cette recherche, même quand elles n'en ont pas absolument besoin. Elles veulent se donner, pour leurs plaisirs, pour leur indépendance, pour se rendre plus libres vis-à-vis de leur famille, un supplément appréciable de ressources.

Telle fille d'un lord très connu entre dans une grande maison de couture, comme mannequin ou comme vendeuse. Son frère se fait commis-voyageur, représentant de machines agricoles. Le fils aîné d'un duc, bien qu'il possède une large fortune, vient d'ouvrir, dans Berkeley Square, à Londres, une boutique, où se vendent les produits de sa ferme, des œufs, du beurre, de la volaille, des légumes et des fruits. Il adresse à ses amis et ses connaissances une circulaire les invitant à lui accorder leur clientèle, parce que, dit-il, « ce sera pour lui le moyen de conserver, sans en licencier un seul, ses vingt-cinq jardiniers ».

Un jeune ménage de l'aristocratie, dont la fortune est très amoindrie; à qui il ne reste plus qu'une quarantaine de mille livres (soit un peu plus de 900.000 francs suisses), plutôt que de restreindre son train de vie, ce qui lui serait pénible, fait construire sur une plage connue un hôtel qu'il administrera.

## L'homme le plus riche de la Chine

C'est, bien entendu, un Chinois. Il se nomme Eu Yan Sang, a son fils aîné — éduqué à Cambridge — marié à une Anglaise et possède, dit-on, vingt millions de livres sterling (soit 350 millions de francs-or environ). Mais son secrétaire particulier prétend qu'il n'est pas facile d'évaluer sa fortune, en raison de la diversité de ses intérêts. En tout cas, il est en train de bâtir son dixième château, qui lui reviendra, paraît-il, à cinquante mille livres sterling, car il a la passion de construire.

Agé de cinquante-sept ans, il acheta très jeune des terrains en Malaisie, où il découvrit des mines d'étain. Ce fut l'origine de sa fortune. Marchand et financier, il est doué d'une activité surprenante, mais se trouve momentanément obligé de suspendre tout travail, par suite de surmenage, car il est d'une santé délicate. Et c'est le défaut de la cuirasse, chez ce Crésus célèbre entre Hong-Kong et Singapour.

## Mot de la fin

— Si on continue à créer de nouveaux impôts, ce sera l'accélération de la ruine, et il n'y aura bientôt plus personne pour les payer.

— Vous avez raison : l'impôt dévore l'impôt.

## Pour la langue française

*Brave* est un adjectif dont le sens varie selon qu'il est placé après ou avant le nom. Un homme brave est un homme qui a de la bravoure, c'est-à-dire du courage à la guerre. Un brave homme est un homme honnête, qui respecte le bien d'autrui.

Dans la Suisse romande, on donne à l'adjectif *brave* le sens d'honnête même en le plaçant après le nom : « Je vous recommande un tel, c'est un homme brave... Il est bien brave... tout à fait brave. » Cette acception est incorrecte.



LES SPORTS

Le football suisse

A Bâle, hier, dimanche, Servette a battu Bâle, par 4 buts à 3, après un match très disputé. De ce fait, Servette jouera les finales du championnat suisse de football, en compagnie des premiers des deux groupes de ligue nationale, Grasshoppers et Young-Boys, et du champion de première ligue, Berne.

On ne croyait guère à la victoire des Genevois, qui ont très bien joué, notamment Séchehaye qu'on avait beaucoup critiqué au lendemain du match Suisse-Angleterre.

A Berne, s'est disputée la finale du challenge national. Là aussi, la lutte fut très vive. Finalement, Young-Boys, qui jouait sur son terrain, a battu Grasshoppers, par 2 buts à 1.

A Berne encore, la finale du championnat de Suisse centrale, deuxième ligue, s'est terminée par la victoire de Young-Boys II, qui a battu Madetsch par 1 but à 0.

La course cycliste Berne-Genève

Hier, dimanche, s'est disputée, sur le parcours Berne-Genève agrémenté de quelques « crochets », soit au total 175 km., le grand-prix Condor. Soixante-douze coureurs cyclistes ont quitté Berne; quarante-quatre sont arrivés à Genève.

Le Bernois Stettler s'est classé premier (5 h. 4 m. 36 sec., soit près de 35 km. de moyenne horaire); 2. Malmes, Bâle, 5 h. 4 m. 55. 2 sec.; 3. Wagner, Genève; 4. Wyss; 5. Rappold.

Les coureurs ont passé à Fribourg vers 6 h. 30.

Le match de hockey Suisse-Espagne

A Lausanne, hier, dimanche, en présence d'un millier de spectateurs, l'équipe espagnole de hockey sur terre a battu l'équipe suisse par 2 buts à 1, après un match où les deux équipes eurent tour à tour l'avantage.

JOURNAL DE LA SANTÉ

La guérison par la suggestion

Depuis quelque temps, on traite beaucoup les maladies par la suggestion. Ce n'est pas une nouveauté, mais on prétend convaincre de plus en plus efficacement les malades qu'ils ne souffrent pas. Cette conviction, disent les guérisseurs, entraîne presque fatalement la guérison.

Pour le traitement d'une névrose, soit ! Il n'est pas douteux que les névrosés sont sur la voie de la guérison aussitôt qu'ils ont la conviction qu'ils vont guérir. Ils sont guéris le jour où ils se croient guéris.

Mais, pour le traitement d'une autre maladie, qu'une lésion matérielle des organes détermine, c'est une autre affaire. Avoir recours dans tous les cas aux forces mystérieuses de l'inconscient, c'est là une formule qui est simpliste et bien insuffisante. Un tuberculeux, un cancéreux, un typhique, un bronchitique, ont beau répéter chaque jour avec force une formule par laquelle ils s'affirment à eux-mêmes qu'ils vont mieux que la veille, on est en droit de douter que les lésions organiques s'effacent par le simple effet de cette auto-suggestion. Le bon effet qu'elle peut avoir en pareil cas, c'est de préparer et de renforcer l'action du traitement médical ou chirurgical.

La suggestion thérapeutique peut atténuer les symptômes douloureux, mais elle ne supprime point la cause même du mal. S'en tenir à elle comme unique moyen de traitement, sans recourir aux remèdes ou à l'intervention chirurgicale quelquefois indispensable, c'est permettre à la maladie de progresser sournoisement et perdre du temps. Supprimer la douleur, c'est rendre un mal supportable, mais ce n'est point le guérir.

Est-ce à dire qu'il faut renoncer à la suggestion comme moyen thérapeutique ? Non. Elle représente une arme de première importance entre les mains du médecin, mais ce sont surtout les troubles nerveux surajoutés au mal organique qu'elle amende. Combien de fois le médecin le plus consciencieux est obligé de donner un remède pour tranquilliser le malade ! Dans ce cas il pratique la suggestion et il ne se sert du remède que comme véhicule de celle-ci.

En réalité, la sagesse commande d'employer concurremment les deux moyens : le traitement physiologique et le traitement psychologique, de manière à s'attaquer, à la fois, à la cause et aux symptômes du mal.

On cite, chaque jour, des cures merveilleuses faites par la suggestion ; des malades soi-disant incurables sont guéris sans l'usage de remèdes ou du bistouri. Soyez certains qu'il s'agissait, dans ce cas, de diagnostics erronés, car les médecins se trompent parfois et les meilleurs ne sont pas eux-mêmes à l'abri de l'erreur.

Une maladie peut fort bien avoir été déclarée incurable et ne l'être point. Dans ce cas, la suggestion peut obtenir un succès facile sur un malade que son médecin avait abandonné ! En vérité ce qu'il faut, dans tous les cas, c'est employer, d'une part, le médicament utile ou les moyens physiques rationnels et, d'autre part, tenir compte de l'influence qu'exerce l'esprit sur le fonctionnement de nos organes. On peut recourir à la médecine d'imagination, mais seulement comme complément de l'autre.

Nouvelles de la dernière heure

Le pacte à quatre

Paris, 29 mai.

Du *Matin* :

La Petite-Entente s'est résignée au pacte des quatre puissances (France, Angleterre, Allemagne, Italie). Elle l'a fait après une résistance opiniâtre et après avoir obtenu de M. Paul-Boncour une sorte de protocole de garantie qui, dans le cas de la signature du pacte, se transformerait, le jour même, en note diplomatique à l'adresse de la Roumanie, de la Tchéco-Slovaquie, de la Yougoslavie, de l'Italie, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.

Ce document développe les quatre points suivants :

- 1° L'accord de Rome n'affecte en rien les traités qui lient la France à ses alliés ;
- 2° La France n'admettra pas que l'on soulevé aucun problème de revision territoriale ;
- 3° Cependant si on envisage des questions de procédure, elle exigera qu'elles soient portées devant les organismes internationaux compétents, c'est-à-dire devant la Société des nations ;
- 4° A la Société des nations, la France maintiendra le principe de l'unanimité comprenant la voix de la puissance intéressée.

Il résulte du dernier point, par conséquent, que la France s'opposera à une modification de l'article 19 du pacte de la Société des nations, article qui, on le sait, stipule l'unanimité.

Ayant obtenu ces satisfactions formelles et juridiques, le conseil de la Petite-Entente a décidé de publier, dans deux jours, à Prague, un communiqué qui débute par un rappel du communiqué du 23 mars et s'achève, en résumé, en ces termes :

« Les pays de la Petite-Entente ayant obtenu, en ce qui les concerne, des assurances que la question de revision ne saurait être posée, ont décidé qu'ils n'avaient pas à entraver une action diplomatique qui ne les concernait pas. Ils n'ont plus à se mêler à une entreprise où seront traitées des affaires ne regardant que les Etats participants. »

L'attitude de la Pologne est différente. Elle paraît avoir adopté une politique de désintéressement montrant, par là, qu'elle veut ignorer la création éventuelle du nouvel organisme et méconnaître toute décision ou suggestion émanant de ce dernier.

On annonce, d'autre part, que le cabinet anglais a accepté le dernier pacte, y compris l'inclusion de l'article 16 du covenant. Par contre, on n'est pas encore fixé sur la réponse de l'Allemagne, mais son acceptation ne saurait être mise en doute. Le Reich a un intérêt trop évident dans le succès de cette grandiose opération.

Sans doute, les prudentes réserves de la France ne permettront pas de déclencher aussitôt une procédure de revision, mais elles n'empêcheront pas une autre revision plus vaste, plus profonde, plus durable, celle des influences en Europe.

Dès la signature du pacte à quatre, une grosse modification paraît inévitable à l'ensemble des pays intéressés. Cette transformation, on la sent venir déjà. Elle se fera dans le sens des larges vues de M. Mussolini. Depuis décembre dernier, ces tendances ont été pleinement confirmées par le « Duce » lui-même durant l'entretien qu'il a eu avec M. Henry Bérenger, président de la commission des affaires étrangères du Sénat français.

Londres, 29 mai.

Le *Sunday Times* écrit qu'un accord complet est intervenu entre Londres et Paris en ce qui concerne le projet de pacte à quatre.

Le journal ajoute : « L'Allemagne et l'Italie ont donné leur approbation au projet et il ne reste plus pour la France qu'à faire connaître à la Pologne et à la Petite-Entente les termes de l'accord. Comme l'approbation de celle-ci est d'ores et déjà acquise, on peut considérer pour certain que, d'ici à quelques jours, le pacte des quatre puissances garantissant la paix européenne pour dix ans sera conclu entre la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie. »

Rome, 29 mai.

Après les alertes de ces jours-ci, on est à la confiance et à l'optimisme.

Le *Giornale d'Italia* déclare que le pacte à quatre « signifie dix années bien assurées de paix en Europe, et que cela seul est d'une importance qui ne peut être ni annulée, ni obscurcie par personne ».

Le *Lavoro Fascista* et la *Tribuna* soulignent l'attitude devenue confiante de la Petite-Entente et font entrevoir la possibilité d'un accord général franco-italien après la signature du pacte. On tourne ainsi l'esprit public italien dans une direction qu'il avait un peu désappris.

Dans la Petite-Entente

Belgrade, 27 mai.

M. Jevitch, ministre des affaires étrangères yougoslave, est parti pour Prague.

M. Gœbbels à Rome

Berlin, 29 mai.

M. Gœbbels, ministre de la propagande dans le cabinet de Hitler, est parti pour Rome, accompagné de sa femme et de son chef de cabinet. Il arrivera ce soir lundi à Rome.

Une fête hitlérienne

Düsseldorf, 29 mai.

(*Wolff*) — Les fêtes organisées en l'honneur de Schlageter, qui fut fusillé à Düsseldorf par les Français pendant l'occupation de la Ruhr, à la suite d'un attentat commis contre un train militaire, ont été très imposantes.

Dans son discours, le chef des jeunesses hitlériennes, M. Baldur von Schirach, affirma que l'heure de l'exécution de Schlageter a été celle de la naissance du nouveau Reich.

Au cours de la cérémonie officielle, M. Gœring, premier-ministre de Prusse, cita l'exemple de Schlageter à la jeunesse allemande, qui, de nouveau, a foi dans la destinée de sa patrie. « Le citoyen allemand, en outre, croit de nouveau en lui-même et en son pays. »

M. Gœring, son discours terminé, alla déposer une couronne au pied du monument de Schlageter, tandis que la musique de la Reichswehr se faisait entendre et que les drapeaux s'inclinaient. Au même moment, des escadrilles d'avions survolaient les lieux.

Le premier-bourgmestre de Düsseldorf remit le monument de Schlageter aux gouvernements du Reich et de Prusse.

Les élections de Dantzig

Dantzig, 27 mai.

(*Wolff*) — D'après les derniers chiffres, les résultats des élections à la Diète sont les suivants : Nationalistes-sociaux, 107,335 voix ; socialistes, 36,103 ; communistes, 14,766 ; Centre, 31,339 ; front noir, blanc, rouge, 13,595 ; propriétaires, 976 ; polonais, 6378 ; jeune Allemagne, 1698.

Sur 233,798 électeurs inscrits, 215,703 ont voté. La participation au scrutin a donc été de 92,3 %.

Dantzig, 27 mai.

Le gouvernement actuel, qui s'appuyait sur une coalition nationale allemande, centriste et libérale, perd la majorité. On pense que le gouvernement Zehm donnera sa démission et expédiera les affaires courantes jusqu'à la désignation d'un nouveau cabinet. La constitution de Dantzig prévoit que la Diète doit être convoquée dans les trente jours. Les nationalistes-sociaux, qui disposent de la majorité, sont en mesure de constituer le gouvernement sans alliance avec d'autres partis, mais en renonçant à modifier la constitution, car cela exigerait une majorité des deux tiers. Il faudrait pour l'obtenir que les nationalistes-sociaux entrassent en négociations avec les nationaux-allemands et avec le Centre.

Dans la famille des Hohenzollern

Berlin, 29 mai.

Aucun membre de la famille des Hohenzollern n'assistera, dit-on, au prochain mariage du prince Auguste-Guillaume, fils aîné de l'ex-kronprinz, avec M<sup>lle</sup> von Salviati. On pense que cette absence est due à la désapprobation de ce mariage par Guillaume II.

Manifestations italo-russes dans la mer Noire

Rome, 29 mai.

En juin 1929 déjà une escadrille d'hydravions italiens, sous la conduite du général Balbo, avait fait visite aux ports soviétiques de la mer Noire. Ces jours-ci, une croisière navale comprenant deux sous-marins italiens, le *Trichero* et le *Delphino*, se déroule dans la mer Noire. Ces deux unités sont arrivées à Batoum, où le commandant, accompagné du consul d'Italie au Caucase, a été reçu par les autorités locales civiles et militaires. Un grand programme de réceptions a été organisé pour les équipages.

Le croiseur soviétique *Krasny-Kavkas*, ayant à bord le commandant de la flottille des sous-marins de la mer Noire, a fait le trajet de Sébastopol à Batoum pour participer aux manifestations. L'ambassadeur d'Italie à Moscou, M. Attolico, accompagné de l'attaché naval, est également arrivé. Le gouvernement de la petite République de l'Adjaristan, dont Batoum est la capitale, a offert un banquet en l'honneur de l'ambassadeur dans les environs de la ville. M. Attolico a visité le croiseur soviétique sur lequel, passant en revue l'équipage, il a été reçu avec les honneurs militaires.

La presse italienne relève ces manifestations et soulignant qu'il s'agit de la première visite de navires de guerre étrangers dans un port russe depuis l'avènement du gouvernement soviétique. Ce qui est évident, c'est qu'une telle démonstration trahit, une fois de plus, la volonté de l'Italie d'élargir ses positions dans le Levant.

Le jeûne de Gandhi

Londres, 29 mai.

On mande de Calcutta à la *British United Press* que Gandhi, qui en est aujourd'hui à son vingt et unième jour de jeûne, a été pris hier de violentes douleurs abdominales. Sa respiration est faible et ses forces déclinent de plus en plus. Toutefois, le médecin qui le soigne déclare que, avec quelques piqûres, il mettra le malade à même de subir jusqu'au bout l'épreuve qu'il s'est infligée.

La Bourse de New-York en effervescence

New-York, 29 mai.

A cause des nouvelles concernant l'abrogation de la clause-or dans les contrats privés, les transactions sur les titres et obligations ont été, samedi, extrêmement nombreuses. Les valeurs principales ont avancé de 1/8, tandis que le dollar tombait durement, comparativement aux devises étrangères.

L'organisation de la Bourse a été débordée par les transactions qui, dans une séance de deux heures, ont dépassé 4 millions de dollars. Le renouveau de fièvre inflationniste paraît être une réponse immédiate à la proposition de supprimer la clause-or, quoique cette mesure ait semblé être uniquement envisagée pour légaliser la situation existante.

Choc sanglant d'autos en Espagne

Burgos, 29 mai.

Deux automobiles sont entrées en collision, hier dimanche, à cinq kilomètres d'Aranda de Duero. Deux voyageurs ont été tués. Quatre autres, blessés grièvement, ont été dirigés immédiatement vers l'hôpital de Burgos.

Un vapeur chinois aux mains des pirates

Moukden, 29 mai.

De l'agence Rengo :

Plus de vingt passagers qui se rendaient de Tien-Tsin à Ying-Kéou, à bord du vapeur chinois *Ho Choun*, ont été enlevés par des pirates chinois. Au moment où le bateau entraînait dans les parages de Takou, six pirates, qui, jusqu'alors s'étaient fait passer pour des passagers, ont jeté le masque et, sous la menace de revolvers, ont contraint l'équipage à diriger le vapeur à la hauteur de la localité de Chou-Koung (préfecture du Chan-Toung).

A cet endroit, des bandes de pirates, montés dans vingt jonques, se sont emparés du bateau et, après avoir pillé sa cargaison, ont emmené comme otages plus de vingt passagers de première et de seconde classes.

On croit que plusieurs Japonais se trouvent parmi les personnes enlevées.

Le zeppelin en route pour Rome

Friedrichshafen, 29 mai.

(*Wolff*) — Le zeppelin s'est envolé à minuit vingt-cinq pour son premier voyage à Rome, ayant à bord vingt-cinq passagers. En raison des mauvaises conditions atmosphériques, le dirigeable descendra la vallée du Rhône jusqu'à Marseille et, de là, longera la Riviera, survolera Gênes et Livourne et, à 5 heures, cet après-midi, viendra se poser sur le terrain d'atterrissage de Rome.

SUISSE

Le procès de Genève

Genève, 29 mai.

On a repris ce matin l'audition des témoins à décharge.

M. Forestier, commis au service des Pompes funèbres, affirme que l'accusé Isaak est un bon enfant et s'il a parlé dans les bureaux de poivre et de cravaches, c'était pour faire rire (!). M. Soldati constate que ce n'était pas risible.

M. Jules Peney, conseiller administratif, peint l'accusé Isaak comme un homme aimant à faire des blagues.

M. Rochat, fabricant de cercueils, déclare que appelé au bureau des pompes funèbres, il a constaté que l'on y plaisantait beaucoup. Cependant, ce témoin est moins affirmatif que les précédents.

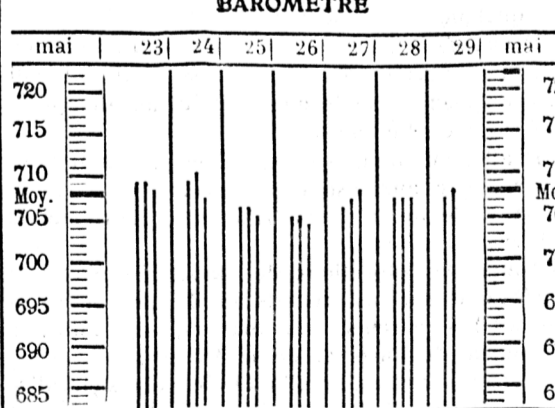
SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Chœur mixte de Saint-Nicolas.* — Ce soir lundi, à 8 h. 1/2, répétition au local.

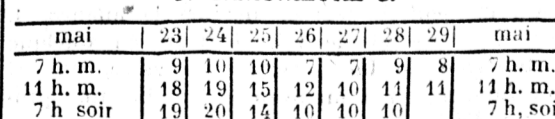
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

29 mai

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.



Les personnes qui nous avisent d'un changement d'adresse voudront bien y joindre 20 cent. en timbres.

L'ADMINISTRATION.

# FRIBOURG

## Au secours des classes moyennes

Il existait, il y a une vingtaine d'années, dans notre ville de Fribourg et ailleurs, une association dénommée Ligne sociale d'acheteurs. Elle avait pour but de rappeler à chacun — car chacun est acheteur de quelque chose — la portée sociale de l'achat, la responsabilité de celui qui achète et les devoirs qui s'imposent à lui. On a bien oublié, à l'heure actuelle, les principes de justice que cherchait à inculquer cette Ligne : l'égoïsme règne en maître ; la foule court à l'occasion qui s'offre et ne considère que l'intérêt que présente l'achat fait auprès de tels gros fournisseurs plutôt qu'auprès du négociant auquel devraient les rattacher les liens de com-bourgeoisie, et même, peut-être, des relations de bon voisinage ou d'amitié. On veut avant tout payer peu ; on voudrait payer moins que ne vaut la marchandise livrée ; on ne se demande pas si le prix qu'on verse est l'équitable rétribution du travail qu'a dû fournir l'humble artisan ou la pauvre ouvrière et sur lequel quelque société, souvent anonyme, a encore prélevé un assez large bénéfice. Et, pourtant, que de privations doit nécessairement s'imposer la petite lingère, par exemple, qui, pour le prix de 30 c., doit faire une chemise d'homme, dont la confection réclame au moins demi-jour de travail ! Reçoit-elle le juste salaire de ses peines et l'acheteur d'une marchandise si mal payée ne se rend-il pas coupable de complicité ? Il y a réellement lieu de réagir contre cette recherche exagérée du bon marché chez l'acheteur, de rappeler au public, inconscient des responsabilités qu'il encourt, qu'il y a des lois de justice sociale ; la charité et la justice ne sont pas sur le même plan : la première est une vertu sur laquelle nous serons jugés au dernier jour : « J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger » ; mais la seconde est une loi dont la transgression constitue une faute grave et nous oblige à des réparations. S'il faut rendre à chacun ce qui lui est dû, il y a en premier lieu à faire bénéficier d'un salaire équitable celui qui nous fournit un travail ou nous livre une marchandise. De même que c'est agir contre la justice que de demander davantage qu'il n'est dû, de profiter de l'obligation où est le prochain de se procurer telle aide ou tel objet pour en exiger un prix exagéré, de même c'est violer l'équité que d'abaisser des conditions de vente dans une proportion telle que les négociants ou ouvriers qui ne disposent pas d'un capital à sacrifier pour s'assurer une clientèle se trouvent incapables de soutenir la concurrence. De plus en plus, la corporation anonyme qui dispose de l'argent de gros capitalistes, le magasin tentaculaire, la puissante coopérative, qui ont la possibilité de faire des achats en gros aux sources mêmes de la production et qui répartissent ces énormes stocks entre de multiples succursales, annihilent le commerce de détail. Et c'est toute la classe moyenne, jadis la force de la société, qui, peu à peu, va à la ruine, à l'effondrement...

Il est grand temps de réagir, sinon nous verrons glisser dans les rangs des indigents à soutenir toute cette catégorie de travailleurs, à qui est enlevé son gagne-pain. Il y va donc, à côté d'une question de justice, d'une question d'équilibre social. L'autorité, qui a non seulement le droit, mais le « devoir » d'empêcher que des intérêts individuels ne com-

promettent l'intérêt général, se prépare, du reste, à intervenir. Déjà, de même qu'elle s'alarme de la situation de l'agriculture, elle a vu le danger que courent les classes moyennes et s'apprête à les protéger. Mais si les pouvoirs publics ont leur rôle à jouer, chacun de nous a également son devoir à accomplir. Comme la Ligue sociale d'acheteurs le prescrivait, nous devons, par solidarité, nous approvisionner et faire nos commandes de travail, autant que faire se peut, dans la localité que nous habitons. Il en résultera autour de nous une aisance générale, dont nous serons les premiers bénéficiaires. Des sommes considérables sortent chaque année de Fribourg, s'en allant soit aux maisons du dehors, qui drainent le pays par l'entremise de leurs commis-voyageurs, soit aux magasins des grandes villes voisines, soit même en des pays étrangers. Ces sommes feraient vivre nos industriels, nos commerçants, modistes, couturiers ou lingères ; l'aisance relative dont jouiraient de nouveau ces concitoyens leur permettrait de faire à leur tour quelques dépenses, et ce serait pour toute la cité une prospérité remuante, remplaçant la gêne et le marasme actuels, qu'accusent des liquidations et même des faillites nombreuses.

Il serait donc à souhaiter que revécût cette Ligue sociale d'acheteurs dont les principes étaient si justes et si bienveillants. Nous voudrions essayer de grouper à nouveau tous ses anciens adhérents et de leur adjoindre de nombreux sociétaires nouveaux. Nous demanderions à ces concitoyens, ayant à cœur le bien-être et la prospérité de Fribourg, spécialement à tous les commerçants qui se doivent d'être solidaires les uns des autres, aux industriels, aux artisans et à tous les fonctionnaires de l'Etat dont les traitements, constitués par l'impôt, subiront le contre-coup de la baisse de celui-ci, qu'ils prennent l'engagement de ne rien acheter ni rien commander au dehors sans que les circonstances exceptionnelles le motivent, et, en second lieu, de payer le travail ou la marchandise fournie à leur juste valeur, selon que le veut la justice, au lieu de ne considérer que le bénéfice d'un bon marché qui a souvent, comme corollaire, une infériorité de qualité soit dans le travail exécuté, soit dans la marchandise livrée.

Dans notre propre intérêt, restons fidèles à ces règles. Peut-être notre examen de conscience nous rappellera-t-il bien des manquements ; mais les circonstances viennent opportunément nous tracer une nouvelle ligne de conduite. Ne prenons pas la responsabilité de favoriser des concurrences qui vont parfois jusqu'à franchir les bornes de la loyauté. Soyons charitables pour le pauvre, mais, avant tout, justes pour celui qui nous donne son travail ou nous fournit sa marchandise.

Nous faisons donc appel à toutes les âmes désireuses de procurer le bien social et leur demandons de donner leur adhésion à la Ligue sociale à reconstituer parmi nous. Que les instituts religieux, les personnes dévouées aux œuvres donnent l'exemple ; que toutes les classes de la société se trouvent représentées dans ce mouvement en faveur de nos classes moyennes. Des bulletins d'adhésion seront distribués : puissent-ils revenir chargés de signatures attestant le réveil du sentiment de nos responsabilités soit comme acheteurs, soit comme bailleurs de travail. Dès qu'un certain nombre de nos concitoyens auront adhéré à cette initiative, un essor plus puissant encore sera donné au mouvement, qu'on veillera à ne laisser jamais s'écarter des règles de la justice sociale et de la solidarité concitoyenne.

Quelques anciens membres de la Ligue sociale d'acheteurs.

## Votation fédérale du 28 mai

Le vote des districts fribourgeois				
	Electeurs	Votants	Oui	Non
Sarine	10,947	8,692	4,351	4,263
Singine	5,816	4,389	2,405	1,963
Gruyère	6,983	5,199	2,853	2,315
Lac	4,183	3,413	2,016	1,371
Glâne	4,065	3,163	1,918	1,234
Broye	4,058	3,498	2,628	840
Veveyse	2,377	1,833	1,337	486
Militaires			146	128
<b>Total</b>	<b>38,429</b>	<b>30,187</b>	<b>17,654</b>	<b>12,600</b>

On doit des félicitations aux électeurs de la Broye et de la Veveyse pour leur brillante attitude.

Le vote de la ville de Fribourg				
	Electeurs	Votants	Oui	Non
Bourg	1354	1078	589	474
Auge	654	536	91	437
Neuveville	689	584	104	476
Places	1637	1369	797	555
Beauregard-Pérolles	1550	1267	570	686
<b>Total</b>	<b>5884</b>	<b>4834</b>	<b>2151</b>	<b>2628</b>

### L'impôt à Fribourg

Le dernier délai pour le paiement de la cotisation à l'assurance-incendie (exercice 1932) expire demain mardi, 30 mai. En cas de non-paiement, la pénalité de 20 % prévue par la loi sera appliquée dès le lendemain.

Les paiements peuvent être effectués à la Caisse de ville jusqu'à 5 heures du soir et aux bureaux de poste jusqu'à l'heure de fermeture des guichets.

### L'obole de renoncement

Le comité cantonal fribourgeois des Œuvres de protection de la jeune fille rappelle aux personnes qui n'ont pas encore envoyé leur obole pour la Semaine de renoncement, de bien vouloir retourner les pochettes au « Home », avenue de Rome, ou 27, rue de l'Hôpital.

### Chez les officiers d'état civil

On nous écrit : Les officiers d'état civil du canton se sont réunis samedi en assemblée générale, à Bulle, sous la présidence de M. Limat, de Belfaux.

Le président ouvrit la séance en rappelant le souvenir des disparus : MM. Zosso, à Heitenried ; Meyer, à Cerniat ; Gobet, à Massonnens ; Ecoffey, à Villars-sous-Mont. L'assemblée se leva pour honorer leur mémoire.

Puis, M. Limat donna connaissance d'un excellent rapport pour l'exercice écoulé.

L'assemblée discuta particulièrement l'importante question du registre des familles dont la réalisation avance et qui donna une grosse besogne aux officiers d'état civil.

M. Neuhaus, de Fribourg, fit une excellente conférence sur différentes questions professionnelles.

MM. Weck, directeur du département de la justice, et Delatena, président du tribunal de la Gruyère, à qui le président avait souhaité la plus cordiale bienvenue, honoraient l'assemblée de leur présence. M. Weck assura les officiers d'état civil de la sympathie du gouvernement, rendit hommage à leur dévouement et répondit avec beaucoup de bienveillance à diverses questions.

Un excellent repas des mieux servis par la famille Morard, à l'Hôtel des XIII Cantons, réunit ensuite tous les officiers d'état civil.

### Legs à l'Université

La générosité populaire à l'égard de l'université de Fribourg est loin de s'endormir. Le Conseil d'Etat a enregistré, récemment, quatre libéralités, dont l'une est remarquable par son importance.

Soullignons, cependant, le legs de M. Melchior Balmer, d'Abtwyl, qui fut employé, durant de nombreuses années, à l'étude de M. Meyer, notaire à Guin, qui a disposé d'une somme de 1000 fr. en faveur de l'Université, où il fit quelques études après avoir suivi les cours du collège Saint-Michel. Cet acte honore cet excellent homme qui a donné l'exemple d'une conduite régulière toute remplie de modestie, de modération, d'amour du travail et de la pratique des vertus chrétiennes.

### Tireurs gruériens

La Fédération des sociétés de tir de la Gruyère a eu son concours.

M. le major Peyraud, président, félicita les tireurs.

On a vu parmi eux M. Hubert Grangier, des Sciernes, âgé de 78 ans, et M. Jean Grandjean, d'Enney, âgé de 76 ans, qui tous deux firent une couronne de laurier. Le plus beau résultat a été obtenu par M. Calybite Ruffieux, à Gruyères, qui a atteint le magnifique total de 81 points. Vaulruz sortit en tête ; Gruyères et Sorens ont obtenu chacun une coupe.

Voici les résultats :

#### Concours de sections

##### Couronne de laurier

1. Vaulruz, 74,408 ;
2. Broc, 71,225 ;
3. Sorens, 71,160 ;
4. Gruyères, 70,123 ;
5. Montbovon, 69,891 ;
6. Estavannens, 69,137 ;
7. Charmey, 69,096 ;
8. Botterens, 69,020 ;
9. Albeuve, 68,612 ;
10. Bulle, 68,213 ;
11. Cerniat, 67,781 ;
12. Sales, 67,438 ;
13. La Roche, 67,229 ;
14. Vuadens, 66,041 ;
15. Echarlens, 65,310 ;
16. Bellegarde, 64,958 ;
17. Enney, 63,426 ;
18. Grandvillard, 63,344. Couronne de chêne, 19. Corbières, 58,873.

Voici les meilleurs résultats individuels :

##### Médaille d'argent cantonale

- Ruffieux Calybite, Gruyères, 81 ; Jordan Auguste, Vaulruz (rappel), 79 ; Bovigny Marcel, Vaulruz, 78 ; Charrière Joseph, Vaulruz, 78 ; Luthy Adolphe, Bulle, 78 ; Overney Eugène, Charmey, 78 ; Gillard Edmond, Botterens, 77 ; Beauverd Louis, Broc, 76 ; Tinguely Emile, La Roche, 76 ; Duffey Louis, Gruyères (rappel), 75 ; Pugin Joseph, Broc (rappel), 75 ; Risse Raymond, La Roche, 75 ; Walder Fritz, Broc, 75 ; Contat Louis, Charmey, 75.

##### Couronne de laurier

- Barbey Lucien, Vuadens, 74 ; Marmilloz Hilaire, Broc, 74 ; Mossu Paul, Broc, 74 ; Massel Edmond, Vaulruz, 74 ; Pharisa Louis, Estavannens, 74 ; Sauterel Joseph, Sorens, 74 ; Ansermet Jean, Gruyères, 73 ; Bosson Jules, Bulle, 73 ; Beaud Robert, Albeuve, 73 ; Bochud Irénée, Cerniat, 73 ; Castella Ernest, Albeuve, 73 ; Gillard Arthur, Botterens, 73 ; Fragnière Joseph, Sorens, 73 ; Progin Marcel, Vaulruz, 73 ; Savary Louis, Botterens, 73 ; Buchilly Ernest, Montbovon, 72 ; Broillet Marcel, Bulle, 72 ; Brodard Alphonse, La Roche, 72 ; Bussard Léon, Gruyères, 72 ; Castella Auguste, Gruyères, 72 ; Jordan Léon, Vaulruz, 72 ; Dafflon Emile, Vaulruz, 72 ; Grandjean Antoine, Vaulruz, 72 ; Gobet Jules, Vaulruz, 72 ; Jaquet Albert, Estavannens, 72 ; Progin Joseph, Vaulruz, 72 ; Magnin Raymond, Montbovon, 72 ; Ryser Fritz, Broc, 72 ; Strub Edouard, Broc, 72.

##### Vétérans

- Pfulg Maurice, Montbovon, 66 ; Grangier Hubert, Albeuve, 63 ; Dafflon Albert, Gruyères, 61.

## Le feu à bord

par Paul SAMY

Il répugnait au docteur Tainturier de mettre en quelque sorte devant Madeleine les deux plateaux de la balance, mais il espérait saisir en elle l'expression d'une tendresse qui lui eût donné quelque espoir quand il lui aurait appris l'offre qu'on lui faisait.

Il attendait qu'une occasion se présentât pour tenter cette anxieuse expérience.

La visite de la jeune fille et sa curiosité la lui avaient offerte.

Toutes les objections de Madeleine n'avaient porté que sur les regrets qu'il éprouverait à quitter ses parents, ses maîtres, ses amis, à s'éloigner de Paris et de la France.

Mais ses regrets à elle de le voir s'en aller et se séparer d'elle, Madeleine n'eut aucun mot pour les exprimer.

Un moment, il crut en deviner la nuance et, parlant d'elle et de lui, il avait en quelque sorte tenté de lui arracher un geste, un cri qui fussent, sinon un aveu, du moins une promesse d'espérance.

Mais non. Elle n'y avait pas répondu. Elle était restée sur la peine qu'un frère et une sœur, comme il l'avait dit, éprouvent à se quitter.

L'expérience avait été concluante et, rentré dans son cabinet, le docteur Henri alla rédiger la réponse qu'il devait faire à l'offre officielle.

Il l'acceptait, mais demandait un délai pour obtenir son diplôme d'agrégé.

Cependant, par déférence pour son vieux maître, il ne voulait pas envoyer son acceptation sans en prévenir le professeur Berthier.

Il mit ses lettres dans une poche et passa par le salon pour sortir de son appartement.

Devant le piano, il s'arrêta et ouvrit le morceau dont les notes et la musique avaient fait écho, une heure auparavant, à sa mélancolie et à toute sa tendresse.

Il relut le souhait désormais inutile : « Mon cœur appelait ton amour et sa douceur. »

Allons, fit-il, répétant ce qu'il disait à Madeleine, il n'y a pas que dans nos asiles qu'il y a des malades à guérir !

Lentement, il replia la feuille et la déchira en plusieurs morceaux qu'il jeta dans un panier voisin.

Et, du même geste réfléchi, il rabattit sur le clavier le couvercle du piano.

Dans le vestibule, tandis qu'il prenait son chapeau, son valet de chambre lui tendit un léger pardessus.

— Monsieur le docteur fera bien de se couvrir, dit-il. Le temps est frais. Une vilaine journée pour ce mois de septembre !

Il obéit machinalement et sortit.

### XIII

Le chef de la Sûreté, après avoir compulsé des notes qui se trouvaient sur son bureau, téléphona à la salle des inspecteurs et demanda à Marex de venir le trouver.

— J'y viens, dit-il à ce dernier, que fait le service anthropométrique ? J'avais demandé qu'on recherchât d'urgence dans les fiches si on n'y trouvait pas trace des empreintes rele-

vées sur le coffre-fort et les meubles de l'étude de M. Lorderot. Ce détail devient important. Il est à la base de nos recherches pour trouver le faux Esnault.

— J'allais, quand vous m'avez appelé, vous apporter, chef, le résultat comparatif des empreintes. Celles qui proviennent du cambriolage de la rue de Trévise sont identiques aux empreintes de la fiche K 2, dont on a relevé les annotations que voici.

— Que disent-elles ?

— Ces dernières sont de 1924. Elles appartiennent au dénommé Terly (Antoine-Jérôme), condamné par la Cour d'assises de la Seine en décembre 1924 à vingt ans de travaux forcés pour cambriolage de la bijouterie Feruch de la rue de la Paix et tentative de meurtre sur le garde de nuit de ce magasin. Je me rappelle cette histoire. Ça n'a pas été commode d'arrêter ce bandit. Il faillit même s'évader en sortant du cabinet du juge d'instruction. On le reprit sur le quai, au moment où il allait se jeter à l'eau pour échapper aux gardiens.

— Demandez au secrétariat de me donner un relevé de cette affaire : vous y joindrez la copie de la fiche et une épreuve photographique de ce personnage qui doit purger sa peine à Cayenne.

— Pardon, chef, bien que n'étant pas encore directeur du service des recherches, vous devez vous souvenir comme moi qu'en avril 1928 cinq condamnés s'échappèrent de Cayenne. On en reprit deux, mais les trois autres, dont était le n. 3 Terly, purent franchir la frontière et se réfugier au Brésil. On n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus.

— Mais peut-être le sait-on aujourd'hui, si ce dont je ne doute pas, les empreintes rele-

vées rue de Trévise sont identiques à celles de 1924. Est-ce que ce serait lui le faux Esnault ?

— J'y ai pensé comme vous tout à l'heure, chef, mais cela m'étonnerait. La taille que le service anthropométrique donne à ce Terly ne correspond pas à celle que m'a fournie le notaire qui a vu et revu le faux Esnault. Ce dernier, m'a dit M. Lorderot, est de grandeur moyenne, trapu, les yeux vert bleu, la paupière supérieure large et lourde, le nez épâté. La fiche de Terly le donne grand, fort, les yeux noirs, bridés, le nez droit, bref tout le contraire de l'autre.

— Ils étaient donc plusieurs à la rue de Trévise ?

— Je l'ai toujours pensé, répondit l'inspecteur. Un seul homme ne pouvait faire aussi rapidement toute cette besogne.

— Mais les autres empreintes ?

— Elles sont toutes de la même personne. Celle qui, sans doute, opérait, tandis que d'autres faisaient le guet.

— C'est dommage, dit M. Pérolodi. Qui sait si les empreintes de cet autre ne nous auraient pas donné son identité ?

— Il y aurait un moyen d'avoir ces empreintes, bien qu'il soit un peu tard.

— Comment cela ?

— En sortant hier de chez le notaire, je suis allé rue de Ponthieu à l'appartement meublé qu'occupait le faux Esnault. Bien entendu, il avait décampé. Il n'avait qu'une malle, m'a dit la concierge, qu'il a emportée dans le taxi qui est venu le prendre il y a une dizaine de jours. Son locataire, en partant, lui a dit qu'il allait en voyage et qu'elle pouvait garder son courrier.

(A suivre.)

## Université

L'université de Fribourg compte, au semestre d'été, 712 étudiants immatriculés (au semestre d'hiver passé il y en avait 704 et au semestre d'été 1932 il y en avait 682).

Voici les effectifs des différentes facultés, auxquels sont ajoutés entre parenthèses les effectifs correspondants du semestre d'hiver passé : faculté de théologie 303 (294) ; faculté de droit 110 (106) ; faculté des lettres 164 (185) ; faculté des sciences 135 (119).

Au point de vue de la nationalité, on compte 390 (385) Suisses et 322 (319) étrangers.

Les cantons de la Suisse sont représentés par les effectifs suivants : Argovie 26, Appenzell 5, Bâle 3, Berne 25, Fribourg 77, Genève 4, Glaris 3, Grisons 9, Lucerne 40, Neuchâtel 2, Nidwald 1, Obwald 6, Saint-Gall 65, Schwytz 9, Soleure 10, Tessin 24, Thurgovie 12, Uri 7, Valais 40, Vaud 6, Zoug 5, Zurich 11. Seul le canton de Schaffhouse n'est pas représenté.

Voici enfin les effectifs des pays étrangers : Allemagne 57, Etats-Unis d'Amérique 61, Angleterre 16, Autriche 4, Belgique 4, Brésil 1, Bulgarie 1, Canada 5, Chine 3, Colombie 1, Espagne 8, Estonie 1, France 70, Hollande 13, Hongrie 4, Irlande 9, Italie 34, Japon 3, Yougoslavie 8, Lettonie 1, Liechtenstein 1, Lithuanie 1, Luxembourg 1, Pologne 10, Roumanie 1, Tchéco-Slovaquie 1, Turquie 2, Vénézuéla 1.

Le nombre des auditeurs bénévoles est de 37.

## Les sociétés de chant de Fribourg au Livio

Jeudi, 1<sup>er</sup> juin, les sociétés de Fribourg qui ont pris part à la fête cantonale de Bulle donneront un grand concert au théâtre Livio.

On y entendra des compositions pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes, français et allemands, exécutées par chaque société séparément, ainsi que quelques chœurs d'ensemble chantés à Bulle. L'Orchestre de notre ville a bien voulu prêter son précieuse concours pour cette manifestation artistique.

## A Sommentier

Il faut ajouter le nom de M. Martin Trezzini, à Bulle, à ceux de MM. Mauron et Masset, comme adjudicataire des travaux de terrassements, maçonnerie et béton de la nouvelle église de Sommentier.

## Au tombeau de saint Pierre Canisius

Hier dimanche, à 10 h. 40, sont arrivés 370 pèlerins autrichiens revenant de Lourdes. Ils avaient à leur tête Mgr Franz Buchas, chanoine de Gratz. Ils ont été reçus à la gare par la fanfare du collège Saint-Michel et par Mgr Savoy, recteur du Collège. Les pèlerins se sont rendus en procession au tombeau de saint Pierre Canisius où ils ont entendu une vibrante allocution du R. Père Wilfling, vicaire général de Gratz.

## Dans les postes

La direction des postes a nommé aux fonctions de buraliste et facteur à Vuisternens-en-Ogoz M. Roger Spicher, actuellement aide-facteur.

## MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 27 mai : Œufs, la douzaine, 1 fr. 10. Pommes de terre, les 5 litres, 50-55 c. Choux, la pièce, 20-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10-15 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10-20 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Choucroute, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Rhubarbe, la botte, 20-25 c. Asperges, la botte, 90 c.-1 fr. 30. Pommes, les 5 litres, 70 c.-1 fr. 20. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Noix, le litre, 30 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 70. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 10-1 fr. 80. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50.

## Le tir en Veveysse

On nous écrit :

Voici le résultat du tir de sections en Veveysse : *Couronne de laurier* : carabiniers, Châtel, 1<sup>re</sup> catégorie, 67,702 ; carabiniers, Attalens, 2<sup>me</sup> catégorie, 66,350 ; Saint-Martin, 3<sup>me</sup> catégorie, 65,714 ; Remaufens, 3<sup>me</sup> catégorie, 65,250 ; Le Crêt, 3<sup>me</sup> catégorie, 65,090.

Résultats individuels : *insigne cantonal* : M. Louis Genoud, géomètre, Châtel, 76 p. ; M. Aloïs Michel, Remaufens, 76 p. ; *couronne de laurier* : Fernand Berset, Châtel, 74 p. ; Alfred Geinoz, Le Crêt, 74 ; Joseph Maillard, Saint-Martin, 74 ; Robert Monnard, Attalens, 74 ; Charles Esseiva, Saint-Martin, 73 ; Marcel Renevey, Châtel, 73 ; Jean Vuagniaux, Saint-Martin, 73 ; Romain Brailard, Saint-Martin, 72 ; Louis Gabriel, Attalens, 72 ; Simon Pilloud, Châtel, 72.

## La maîtrise de Saint-Jean au radio

On nous écrit :

Les sans-filistes ont eu hier soir, à 8 h., le privilège et la grande joie d'ouïr, de Fribourg, une audition de musique populaire qui mérite de très vifs éloges. M. l'abbé Buchs, vicaire de Saint-Jean, est parvenu, par un travail de longue haleine, à former un groupe de jeunes garçons qui chantent avec un art consommé. Chanter comme eux, ce n'est pas simplement lire des mélodies, mais c'est interpréter, saupoudrer tout chant de sentiments appropriés. Hier soir enfin, nous avons été charmés par une audition artistique et nous avons pu remarquer qu'avec du travail des enfants rivalisent avec des chanteurs expérimentés et nous tenons à féliciter la maîtrise de Saint-Jean qui gagne à être plus connue.

## RADIO

Mardi, 30 mai

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 15 h. 30, concert par l'Orchestre Radio-Lausanne. 19 h. (de Genève), *Pour les philatélistes*, par M. Friedrich. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h. (de Genève), Cantate, de Bach. 20 h. 40, Quelques passages de la petite chronique d'Anna-Magdalena Bach. 20 h. 55, soirée de variétés, par les Broadcasting Serenaders. 22 h. (de Genève), les travaux de la Société des nations.

Radio-Suisse allemande

12 h. et 17 h., concerts récréatifs, par l'Orchestre Radio-Suisse allemande 19 h. 10, musique de chambre.

Stations étrangères

Munich, 20 h., concert de cembalo. Stuttgart, 20 h., musique populaire par un groupe de mandolinistes. Leipzig, 20 h., une heure variée. Vienne, 19 h., concert populaire 21 h., concert par l'Orchestre philharmonique Radio-Paris, 20 h. 45, concert symphonique. Prague, 20 h. 30, festival Slavik.

Extension du programme de la télédiffusion

du 28 mai au 3 juin

De 10 h 10 à 11 h. 15, Stuttgart (à l'exclusion de mardi). De 17 h. 30 à 19 h., Beromünster. De 22 h. 50 à 24 h., Stuttgart.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

Louis Madelin, de l'Académie française. *Les grands serviteurs de la monarchie : Richelieu-Mazarin-Colbert-Louvois.* — In 16-jésus, sous couverture illustrée en héliogravure, orné de quatre planches hors-texte en héliogravure. Prix : 3 fr. 75. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Dans *Les grands serviteurs de la Monarchie*, l'illustre historien a voulu tracer le portrait non seulement anecdotique et pittoresque, mais aussi psychologique et politique des quatre ministres qui, sous Louis XIII et Louis XIV, furent les incontestables artisans de la grandeur de la France. Il a montré quel magnifique lien les unissait, à savoir l'éclatante et persévérante volonté de donner à notre pays sa plénitude territoriale, sociale et morale.

Richelieu, Mazarin, Colbert, Louvois, choisis par des rois qui savaient confier leur royaume à des chefs, furent véritablement, au XVII<sup>me</sup> siècle, des constructeurs. La sûre documentation, les dons de résurrection et les amples synthèses de Louis Madelin dressent devant nous les vigoureuses figures de ces hommes.

## PAX ROMANA

L'activité du Secrétariat international des Fédérations d'étudiants catholiques

*Pax romana*, le centre international de collaboration entre les fédérations d'étudiants catholiques, pouvait-il choisir un nom plus beau, plus expressif que celui-là ! A l'heure où la paix établie sur des fondements humains s'ébrèche de toutes parts, les bases chrétiennes du rapprochement entre les peuples apparaissent plus solides et les seules vraiment sûres, et la devise de *Pax romana*, plus indiquée que jamais : *Pax Christi in regno Christi.*

Le secrétariat international des Fédérations d'étudiants catholiques est né au lendemain de la guerre, en un moment de divisions profondes, mais où l'on saisissait pourtant avec une acuité particulière l'impérieuse nécessité qu'il y avait de créer l'union entre les catholiques des différents pays, notamment de ceux qui, la veille encore, étaient ennemis. *Pax romana* fut créé pour réaliser cette œuvre parmi les universitaires, pour représenter et défendre les étudiants catholiques sur le terrain international, tout en développant entre eux un esprit de compréhension mutuelle et un sentiment de fraternité chrétienne.

Dès sa fondation, il fut décidé de tenir la politique à l'écart, l'activité des étudiants catholiques devant rester strictement religieuse et professionnelle. Depuis lors, il n'a pas été dérogé à cette sage résolution.

Au dernier congrès — qui réunit à Bordeaux les représentants de plus de vingt nations et obtint un succès considérable —, la position de *Pax romana* dans la question de la paix fut nettement définie : « La paix que nous voulons n'est pas un simple état passif de trêve entre deux guerres, un simple *non bellare* comme dit le cardinal Bourne, un pacte précaire de non agression. C'est du positif que nous voulons, une paix qui soit un ordre et une harmonie réalisés par la collaboration de chacun au bien de tous. Collaboration qui suppose avant tout la compréhension mutuelle, l'abnégation de l'égoïsme avec ses appétits et ses préjugés exclusifs, l'effort pour songer aux droits des autres, aux justes aspirations des autres, et avant tout la charité qui est bienveillance, respect, amitié, dévouement, volonté efficace du bien et du bonheur d'autrui. »

*Pax romana* compte effectivement, à l'heure actuelle, environ 50.000 adhérents, mais son action s'exerce, par l'intermédiaire de ses services spécialisés, sur un nombre beaucoup plus élevé d'étudiants catholiques, groupés ou non en Fédérations. L'affiliation des associations du Canada, de Bulgarie, de Roumanie et des Etats d'Amérique latine, qui sera bientôt chose faite, permet de dire que le mouvement lancé de Fribourg en 1921 a pris une extension vraiment universelle.

Ce développement n'a pas été superficiel, comme il arrive souvent dans des organisations de ce genre. Il s'est accompagné d'un travail en profondeur toujours plus efficace parce que basé sur le spirituel.

Il serait impossible de dresser ici le tableau complet de l'activité de *Pax romana*. Par son congrès annuel, ses semaines d'études, son bulletin trimestriel — documentation très précieuse sur le mouvement universitaire catholique — ses circulaires fréquentes, ses plans d'études, ses informations sur les questions missionnaires, son service de la presse universitaire, *Pax romana* constitue le centre de liaison de toutes les associations d'étudiants catholiques. Son rôle n'est donc pas seulement utile mais nécessaire ainsi que l'affirmait son éminent président d'honneur, S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Plusieurs Semaines d'études se sont tenues, ces mois derniers, notamment à Würzburg (Allemagne), à Soleure, à Heiligenkreuz (Autriche). Ces semaines réunissent des étudiants appartenant à des pays voisins et sont consacrées à l'étude approfondie de questions importantes, telles que les « principes et méthodes de collaboration internationale », « l'Etat, sa nature et sa fonction », « La formation sociale des étudiants », « Le chômage des intellectuels », etc.

Le travail sérieux de ces réunions se poursuit dans les diverses Fédérations grâce aux plans

d'études établis par le secrétariat général de Fribourg. La documentation nécessaire leur est fournie, en plus du *Bulletin trimestriel de Pax romana*, par le « Service d'information » que publie le secrétariat international de presse universitaire catholique. Cet organisme, qui fonctionne à Lille d'une façon permanente, comme le secrétariat de Fribourg, a pour but de coordonner les efforts des directeurs de plus de 300 périodiques étudiants, de les aider par des conseils techniques et des informations sur l'activité universitaire, et enfin de faire connaître, au moyen de cette presse, la pensée des étudiants catholiques de tous les pays sur les grands problèmes d'aujourd'hui.

En ce qui concerne les missions, un secrétariat spécial, dont le siège est également à Fribourg, s'efforce d'établir une collaboration suivie entre toutes les œuvres universitaires en faveur des missions. C'est à la fois un centre d'informations sur ces œuvres et un centre de propagande pour développer l'intérêt missionnaire chez les étudiants de *Pax romana*.

Il existe aussi des secrétariats particuliers pour le retour à l'unité de l'Eglise et pour les étudiantes. D'autres sont en formation, notamment pour l'étude des problèmes professionnels — une commission pour les questions médicales fonctionne déjà à Naples — et pour les problèmes sociaux, auxquels le prochain numéro du *Bulletin de Pax romana* sera entièrement consacré. Il faudrait encore signaler le travail de coopération intellectuelle, les organisations de voyages et de séjour d'étudiants à l'étranger et une multitude de services particuliers centralisés à Fribourg et fonctionnant sous la direction unanimement appréciée de M. l'abbé Gremaud et de M. Rudi Salat.

En outre, *Pax romana* entretient d'excellentes relations avec les organisations internationales similaires et se fait représenter à toutes les grandes manifestations du monde catholique. Depuis quelque temps, elle joue un rôle de tout premier plan dans les réunions du comité des représentants des organisations internationales d'étudiants convoquées par la commission de coopération intellectuelle de la Société des nations.

Mais toute cette activité est dominée par le congrès annuel, qui permet à plusieurs centaines d'étudiants d'un grand nombre de pays de se retrouver et de respirer en commun un air vivifiant, imprégné de catholicisme, leur permettant de se mieux connaître et s'estimer.

C'est au cours de ces conversations, fréquemment reprises et prolongées par la correspondance, que se sont noués de solides liens d'amitié entre étudiants des pays auparavant si divisés par la guerre.

Ces congrès se tiennent chaque année dans un pays différent, de manière à faire connaître l'œuvre de *Pax romana* dans tous les centres universitaires. Ils donnent aux étudiants l'occasion de connaître la culture et surtout la vie catholique de chaque pays.

Des conférences y sont faites par des personnalités universitaires et sont suivies d'une discussion approfondie. Ainsi, à Bordeaux, l'an passé, un professeur allemand, un célèbre écrivain anglais, et le président de la Fédération française des étudiants catholiques ont exposé la notion chrétienne de l'ordre international, les conditions psychologiques et morales de la réalisation de cet ordre et la mission des étudiants catholiques dans cette réalisation.

Le congrès de cette année se tiendra à Luxembourg, du 4 au 11 août, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr l'évêque de Luxembourg. Il étudiera l'action sociale de l'étudiant catholique et le problème du recrutement des jeunes dans les Fédérations.

Déjà, de nombreux étudiants se préparent à participer à ce congrès, au cours duquel de belles excursions et des visites intéressantes sont prévues.

Malgré les difficultés actuelles, le congrès de Luxembourg remportera un très grand succès. Il sera l'affirmation de la volonté des étudiants catholiques de tous les pays de travailler, sans se laisser décourager par les événements, à faire régner entre les peuples la *Pax romana*. L. V.

Pour tous renseignements, s'adresser au comité organisateur du congrès, 16, boulevard royal, à Luxembourg, ou au secrétariat général de *Pax romana*, à Fribourg (Suisse).

TURMAC  
REGINARIS

Avec sa nouvelle REGINARIS, TURMAC a créé une cigarette qui n'a pas sa pareille: excessivement légère et fine. Dégustez-la et vous reconnaîtrez n'avoir jamais encore fumé une meilleure cigarette.

20 pièces  
fr. 1.-

PETITE GAZETTE

Les propriétés du duc de Wellington en Espagne

En dépit des interventions diplomatiques, les domaines que le duc de Wellington possède au delà des Pyrénées, en sa qualité d'héritier de l'illustre adversaire de Napoléon, vont tomber sous les dispositions de la nouvelle loi agraire et seront expropriés. La défense avait cependant fait remarquer que le duché de Ciudad-Rodrigo avait été accordé par les Cortès, en 1813, en reconnaissance des services exceptionnels rendus par le maréchal duc de Wellington, au cours de l'invasion napoléonienne. L'exception n'a pas été prise en considération. Le duc de Wellington, actuel, bien qu'il ne se soit jamais occupé de politique, a fait, paraît-il, acte de grand d'Espagne en restant couvert pendant une cérémonie, en 1908, devant Alphonse XIII. Une forte indemnité ne lui sera pas moins offerte.

On se demande quelle sera cette indemnité, en présence de l'importance des propriétés, qui sont évaluées à environ 350.000 livres sterling (61 millions 250.000 francs environ).

L'invention des lunettes

Le couvent des dominicains de Trévise, en Italie, possède une fresque du XIV<sup>me</sup> siècle, œuvre de Tomaso da Modena, qui représente le cardinal protecteur de l'ordre, Ugone da Provenza, en train d'écrire, en se servant de lunettes.

Une copie de ce tableau figurera à l'exposition universelle de Chicago, comme preuve que l'Italie est le pays où furent inventées les lunettes. La fresque de Trévise est, en effet, le plus ancien document artistique où l'on voit figurer des lunettes.

La plus ancienne mention écrite d'un instrument optique destiné à aider la vue se trouve dans un traité du mathématicien arabe Alhazan, qui vivait au XI<sup>me</sup> siècle, où il est dit qu'on peut, au moyen d'un fragment de cristal, grossir la vue des objets. Le célèbre moine franciscain Roger Bacon, dans son *Opus majus*, publié en 1267, à la requête du pape Clément IV, dit aussi que les vieilles gens pourraient se servir d'un morceau de cristal pour suppléer à la faiblesse de leurs yeux.

Mais, de là à l'invention et à l'usage des lunettes, il y a un bon pas.

Cependant, un demi-siècle à peine après le livre de Bacon, le moine Alessandro della Spina, qui vivait à Pise, a certainement fabriqué des lunettes, comme il appert d'une chronique de 1313, qui le cite expressément comme fabricant de lunettes.

Il n'en fut toutefois pas l'inventeur, car, dans un sermon de 1305, on lit qu'« il n'y a pas encore vingt ans que les lunettes ont été inventées » et le professeur Alberotti a publié des extraits des archives de Venise de 1300 mentionnant les punitions infligées à ceux qui contrefaisaient les lunettes de cristal.

Pour qu'on se mit à contrefaire les lunettes, il faut que l'usage en ait été déjà fort répandu en 1300.

Publications nouvelles

*L'aconit bleu*, par Adolphe Ribaux. — Un joli volume format bibliothèque (11,5 x 16 cm.), de 184 pages, relié en forte toile bleue; prix : 2 fr. 50. — E. Ruckstuhl-Bonanomi, imprimeur-éditeur, Lausanne.

Désirez-vous lire un bon roman, ni trop gai, ni trop triste, ni trop long, et passer quelques heures avec des personnages honnêtes et bons ? Pour lors, lisez *L'aconit bleu*, d'Adolphe Ribaux. L'auteur vous mènera au bord de ce lac de Neuchâtel qu'il a connu, qu'il a chanté. Il vous introduira dans la vieille demeure du pharmacien Udriet, où tout vous plaira, choses et gens. La bordée profonde et ardente du poète vous inspirera sympathie, amitié, indulgence, selon l'occurrence. Vous éprouverez cette délicate émotion qui rend meilleur, semble-t-il. Et vous vivrez des heures suaves au sein de cette nature neuchâteloise que Ribaux peint sous les aspects les plus divers avec un égal bonheur d'expression. Que de pages délicatement ciselées ! Ce verger fleuri, par exemple, au milieu du livre à peu près. Dans ce verger, la poésie ouvre ses ailes et prend son vol. « Rien de plus beau qu'un verger fleuri et rien de plus beau qu'un premier amour. » Inspiré par ce thème, l'écrivain réussit des pages aussi brillantes qu'émouvantes.

Lisez *L'aconit bleu* : cette lecture vous sera une diversion bienfaisante. En notre temps de crise, de déséquilibre, d'inquiétude, de menaces, nous avons faim de rêve et d'évasion. Voici une belle chance d'échapper un moment à la triste conjoncture de l'angoissant aujourd'hui.

Le secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Apprenons à ponctuer, par Etienne Le Gal. — Un volume (11,5 x 18,5), broché, 8 fr. — Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (Vme).

Avez-vous remarqué comme les romans, articles de journaux, ouvrages littéraires et scientifiques sont souvent mal ponctués ?

Il faut reconnaître que l'art de ponctuer est un art délicat, et que le domaine de la ponctuation est encore à peu près inexploré.

Pourtant, une bonne ponctuation est des plus importantes. Elle aide à l'intelligence et aux nuances des textes, à la clarté des contrats. Elle aère, rythme, clarifie, vivifie. Au surplus, il suffit d'une simple virgule pour changer le sens d'une phrase.

Le point-virgule, les deux points, le point ont aussi, dans la pratique, une grande importance.

Un ouvrage s'imposait donc, où fussent précisées et codifiées sous une forme claire et pratique, les règles de la ponctuation. C'est le cas de celui de M. Le Gal. Nous croyons qu'il rendra de réels services à tous ceux qui aiment les phrases logiques et claires, les textes bien ordonnés, le rythme et la cadence de la période française.

SOMMAIRES DES REVUES

*Das Werk*. Avril 1933. — Numéro spécial de la section romande de la Fédération des architectes suisses. — *De la tradition... à la tradition* (Frédéric Gilliard, Lausanne). — Maurice Turrettini †, Genève, *Crédit suisse* à Genève. — Alphonse Laverrière, Lausanne, *Salle communale de Nyon* (Vaud). — Adolphe Guyonnet, Genève, *Monument funéraire* dans le cimetière Saint-Georges, à Genève. — MM. Dubois et Favarger, en collaboration avec MM. Gilliard et Godet, Lausanne, *Ecole des métiers*, Lausanne. — Frédéric Metzger, Genève, *Laiteries Réunies* de Genève. — Maurice Braillard, Genève, *Immeuble groupe 1, square B, de Montchoisy*, Genève. — F. Gilliard et F. Godet, Lausanne, *Groupe d'habitations de Couchirard*, Lausanne. — Charles Thévenaz, Lausanne, *Immeuble locatif, avenue Tissot*, Lausanne. — Arnold Hœchel, Genève, Henri Minner, Genève, *Maison collective de six appartements*, à Genève. — Louis Vincent et Honegger, ingénieur, Genève, *Immeubles locatifs*, Genève, avenue Weber. — Edmond Fatjo, Genève, *Projet pour une villa du guitariste Segovia à Madrid*, Espagne. Fr. Wavre et Carbonnier, Neuchâtel, *Reconstruction du château d'Ollwiller*, près de Soultz (Haut-Rhin).

Verlag, technische herstellung, inserate : Gebr. Fretz A. G., Zürich. — Abonnement : 30 fr.

CHANGES A VUE

Le 29 mai, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs) . . . . .	20 33	20 43
Londres (1 livre sterling) . . . . .	17 35	17 45
Allemagne (100 marcs or) . . . . .	120 50	121 50
Italie (100 lires) . . . . .	26 75	27 95
Autriche (100 schillings) . . . . .	—	—
Prague (100 couronnes) . . . . .	15 30	15 50
New-York (1 dollar) . . . . .	4 30	4 40
Bruxelles (100 belgas 500 fr. belg.) . . . . .	71 90	72 30
Madrid (100 pesetas) . . . . .	44 —	44 50
Amsterdam (100 florins) . . . . .	208 10	209 10
Budapest (100 pengö) . . . . .	—	—

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30 dernière représentation de **SA MEILLEURE CLIENTE**. Le film de la bonne humeur et de l'imprévu.

Dès demain jusqu'à jeudi (inclus.) EN REPRISE A TARIF RÉDUIT. Le grand film policier qu'il est impossible de qualifier autrement que de formidable.

**AU NOM DE LA LOI** avec Marcelle Chantal et Gabriel Gabrio Charles Vanel. Téléph. 1300.

CAISSE HYPOTHECAIRE DU CANTON DE FRIBOURG

La caisse et les bureaux seront fermés **JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN 1933** pour cause de nettoyages.

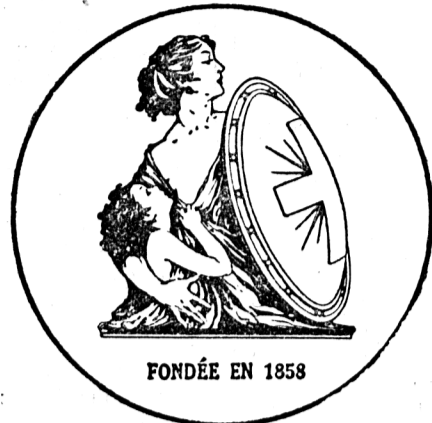
NOUVEAUTÉ

**La Sainte Eucharistie et la femme**. Prix : 3 fr.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG 130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38



LA SUISSE a débuté en 1858



Il y a de cela 75 ans, pour propager l'idée de l'assurance-vie qui n'était pas répandue alors comme aujourd'hui. On a vu, dès lors, sa clientèle s'accroître d'année en année, l'assurance-vie combinant le sens de l'épargne et de la sécurité pour soi et les siens.

LA SUISSE 1933 ASSURANCES-VIE ET ACCIDENTS FONDÉE EN 1858, CÉLÈBRE SON 75<sup>me</sup> anniversaire

Agence générale : 38, Place de la Gare, Fribourg, M. Paul Bastian.

On demande, pour la montagne 12560 un

VACHER

sachant bien traire. Entrée tout de suite. Etienne REYMOND, BRASSUS (vallée de Joux).

A vendre, dans grand village, un

Café-Restaurant

ayant bonne clientèle. Grande salle pour sociétés; éven. rural. S'adresser au notaire André Michaud, à Yverdon. 433-34

On demande, pour tout de suite, un

Domestique

de campagne

S'adr. sous P 12592 F, à Publicitas, Fribourg.

Personne

de 25 à 35 ans environ, pour aider au jardin et faire les marchés. Entrée au plus vite. 12587 S'adresser : François Marsteller, Martaveau, Nyon (canton de Vaud).

A LOUER

pour le 3 juillet, logement de 3 chambres et cuisine, cave, jardin. S'adresser à Joseph Brugger Kastler, à Marly-le-Grand 40572

Café-restaurant demande pour tout de suite

Sommelière

sachant les deux langues et connaissant le service de table. S'adresser sous chiffres P 12591 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

à CRESUZ (Gruyère) chalet meublé 6 lits. — Prix de saison : Fr. 400.— 2177 Pour visiter, s'adresser à « L'ADDE », CRESUZ.

Se meubler est bien Se meubler chez P. LEIBZIG est encore mieux

car le choix incomparable présenté dans les vastes salles d'exposition de la

FABRIQUE DE MEUBLES

Grand'places, 26

peut satisfaire toutes les exigences, et il vous sera facile d'y trouver des meubles à votre goût et qui vous satisfairont sous tous les rapports.

Livraison et installation à domicile, gratuites.

J'offre 418 fr.

en 1<sup>er</sup> rang, sur bon terrain. 40573 S'adr. à Marie Niclass-Falconnet, Vuisternens-en-Ogoz. 40573

OBESITE

Messieurs, combattez cet embonpoint par le port d'une ceinture ventrière de qualité. Très bas prix. Envoi à choix. Indiquer tour de l'abdomen. R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

On demande, pour tout de suite, un

Domestique

de campagne

sachant faucher. 12590 S'adresser à Jean Quiot, à Belfaux.

Fiancés

BELLE CHAMBRE A COUCHER

est à vendre à prix exceptionnel, directement de la fabrique, pour cause imprévue. S'adr. par écrit sous chiffres P 74-16 F, à Publicitas, Fribourg.

SERTILLANGES

Dieu ou Rien?

2 volumes : Fr. 5.30

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL 130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38 FRIBOURG

AUTOMOBILES:

OPEL 4 et 6 cyl., conduite intérieure, à partir de Fr. 3.500.— CHEVROLET, 6 cyl., conduite int., à partir de Fr. 5.700.— PONTIAC, 8 cylindres, à partir de Fr. 9.400.—

voitures complètement équipées franco Fribourg.

Produits de la General Motors Continental qui écarte toutes déceptions.

Camions et camionnettes aux meilleurs prix du jour. En cas d'achat, consultez-nous sans engagement.

Agence directe pour le canton de Fribourg et district de Payerne :

BRULHARD Frères Fribourg, rue de l'Industrie, 7 Tél. 1000 et 854



# autant de journaux- autant de groupes de consommateurs

Chaque journal possède son groupe de lecteurs, qu'il pourvoit d'informations, d'idées et dont il modèle plus ou moins l'opinion.

Pour atteindre les milliers d'individus formant ces différents groupes, il

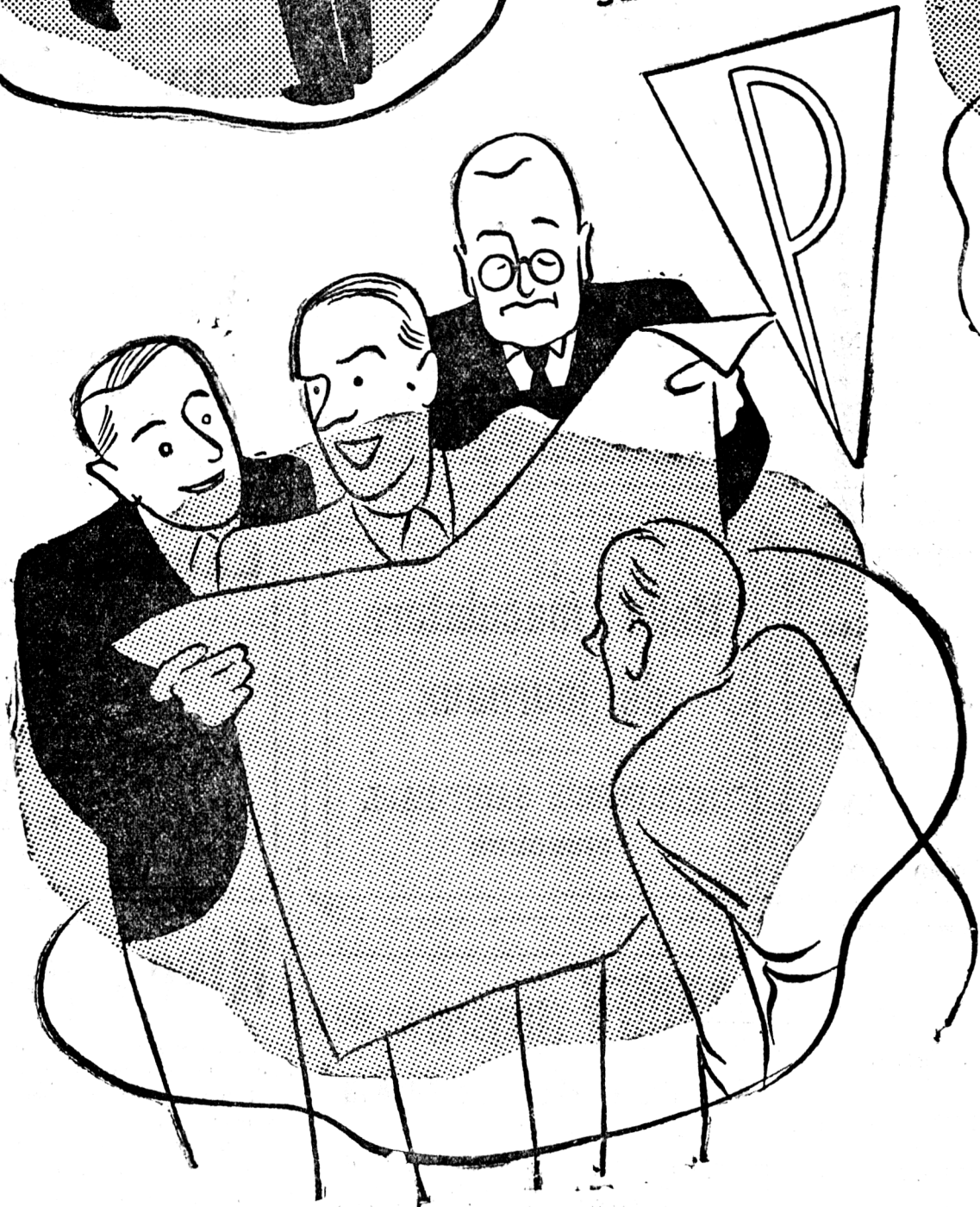
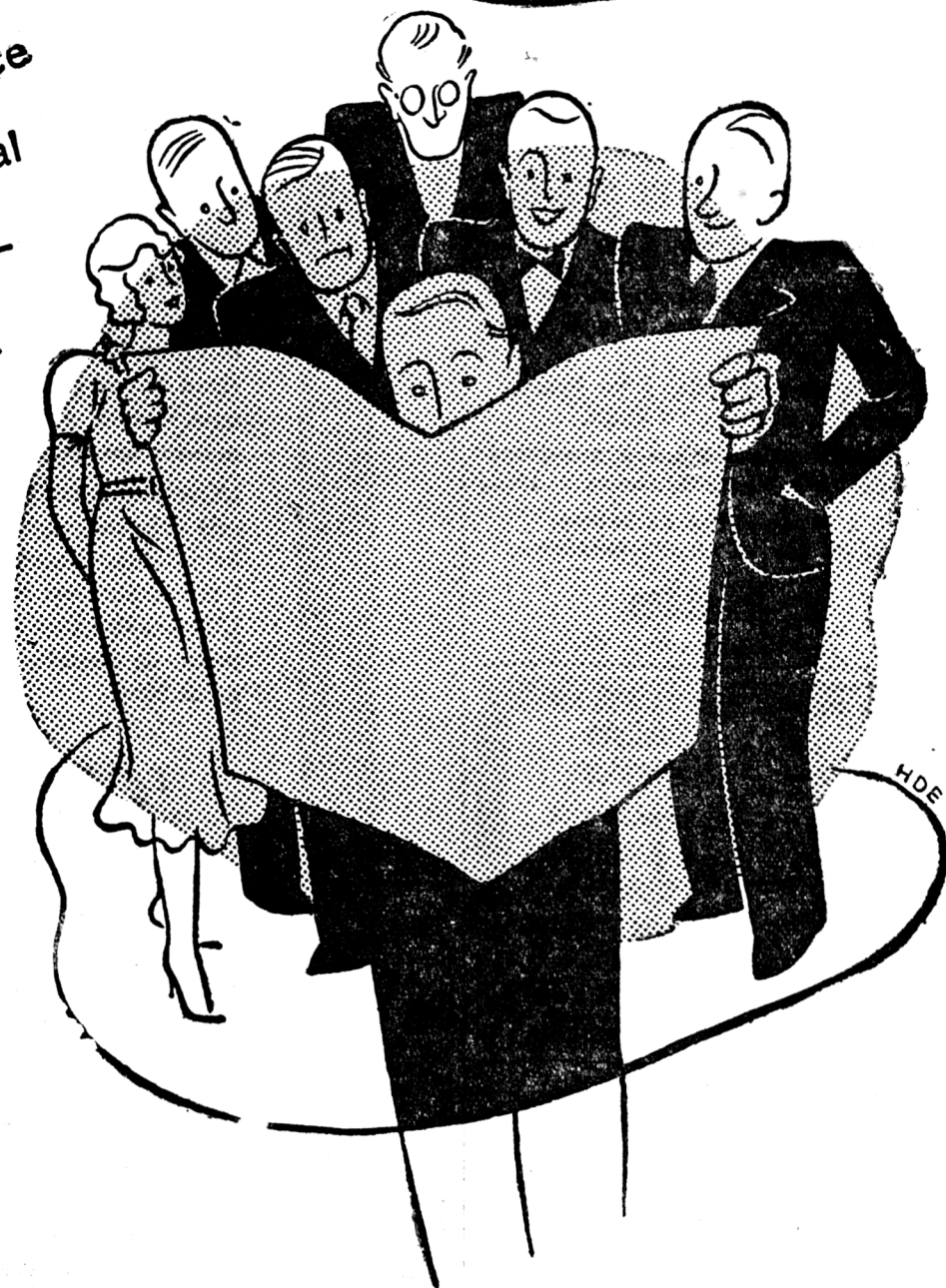
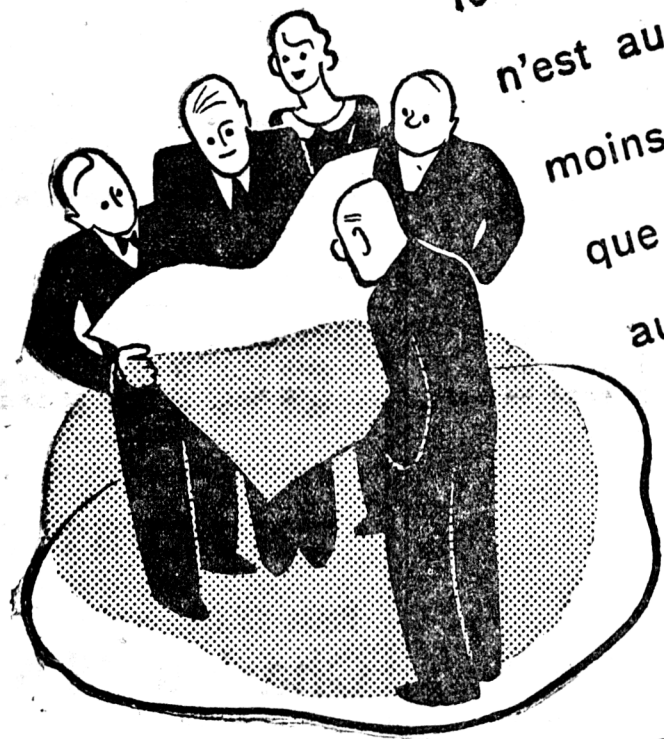
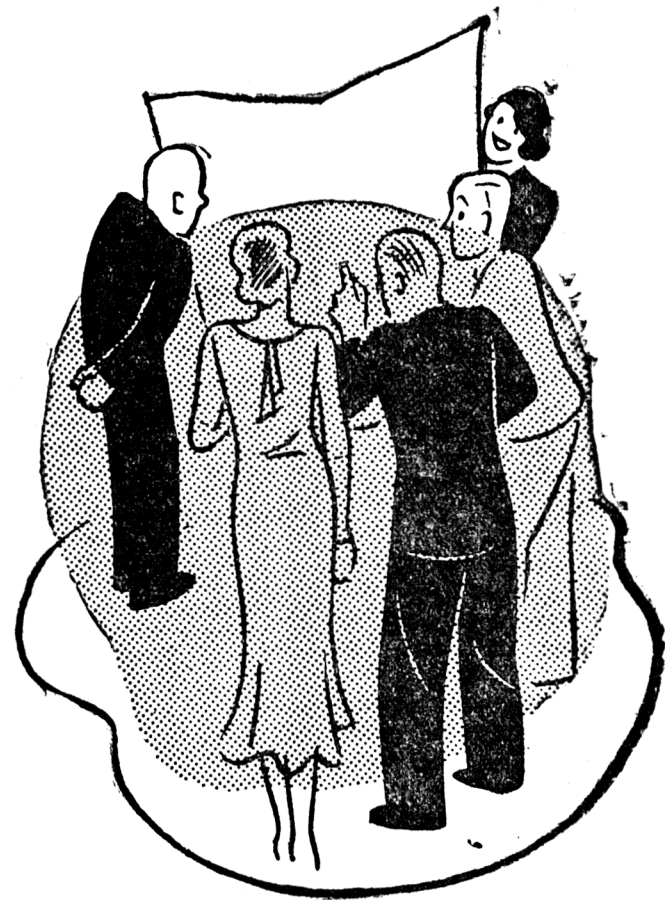
n'est aucun moyen plus direct,

moins coûteux et plus efficace

que l'annonce dans le journal

auquel les lecteurs accordent leur confiance, et

dont il est en quelque sorte le conseiller.



Toujours actuel, toujours nouveau et paraissant à cadence régulière, le journal est, dans la main du commerçant qui sait s'en servir, un engin d'une puissance sans égale. Seule la publicité-presse permet de créer, en faveur d'une maison ou d'un produit, l'atmosphère psychologique d'où naîtra l'intérêt, voire même l'engouement du public pour l'article à pousser.

**Gramophones gratuits**

Appareil portatif de tout premier ordre, produit suisse avec DISPOSITIF LOOPING. Amplificateur d'une audition forte et pure. Diaphragme « Special-Electro ». Arrêt automatique. Ce gramophone joue dans toutes les positions voulues. C'est donc l'appareil de voyage par excellence, que l'on utilise en tout lieu, malgré les fortes secousses, qui n'influencent d'aucune façon son rendement.



Vous recevez ce magnifique gramophone **GRATIS** en achetant mensuellement 3 excellents disques, 25 cm., produits suisses, pendant un court laps de temps.

Demandez tout de suite, sans engagement, notre catalogue N, avec conditions (et un envoi à l'essai, sans aucun frais pour vous).

**FABRIQUE LOCARNO S. A., LOCARNO**

Propriétaires d'immeubles  
Amateurs d'habitations familiales  
Assistez nombreux à la

**Conférence publique et gratuite**

de la COBAC, avec film

qui vous montre de quelle façon on peut se libérer des dettes hypothécaires avec le moins de charges possibles.

FRIBOURG, le 29 mai 1933, à 20 heures, à PHOTEL SUISSE, 1<sup>er</sup> étage.

Jusqu'au 13 mai 1933, attribué à nos coopérateurs plus de 5,2 millions de francs. 12593

Coopérative de bâtisse  
et de conversion d'hypothèques.

**Bâle**

Elisabethenstr., 85.



Souliers à brides pour dames à 8.80 9.80 10.80, etc.

**Chaussures VONLANTHEN**  
Place du Tilleul FRIBOURG

**TABAC**  
fin et léger



Un tabac d'un goût extraordinaire

**Mise de fleuries**

On vendra en mises publiques, mercredi, 31 mai, dans la propriété de Boismuralt, à Martran, la récolte de foin et regain de 12 parcelles. Rendez-vous des miseurs à 1 h. 1/2, au garage. 12582

**Postiches**

soit : perruques, nattes, chignons, etc. Adressez-vous en toute confiance au 12262

SPÉCIALISTE

**Louis MEHR**  
posticheur

Fribourg, 56, rue des Alpes (à côté de l'Aigle-Noir).

**A LOUER**

pour le 25 juillet, joli appartement, bien ensoleillé, de 4 chambres, cuisine, cave, galetas. S'adresser à Xavier Thalman, 2, rue de Romont.

**JEUNE HOMME**

connaissant tous travaux de bureau et possédant permis de conduire, cherche occupation accessoire pour le soir, soit tenue de comptabilité et travaux de tout genre, soit courses avec automobile.

S'adresser sous chiffres P 40559 F, à Publicitas, Fribourg.

**CINEMA ROYAL**

Malgré l'immense succès  
Ce soir, à 20 h. 30  
dernière représentation de

**PASSEPORT JAUNE**

Dès demain  
**QUO VADIS ?**  
Retenez vos places à temps

Tél. 7.14



Tout pour l'apiculture  
**E. WASSMER S. A.**  
FRIBOURG

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de rellure



Pour votre carrosserie, votre vélo, votre bateau et votre intérieur, adoptez :

**VALENTINE**

la belle peinture qui sèche en 4 heures. En vente chez tous les droguistes et carrossiers. Gros : Negocitas, S. A., Genève. 9129 G

**A VENDRE**

pour cause de départ, une maison de 4 chambres, cuisine, cave, buanderie, poulailler.

Offres écrites à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12485 F.

**ANTIQUITÉS**  
Grande vente aux enchères  
à MORAT

Cette grande vente aura lieu  
DANS LA GRANDE BELLE SALLE  
de  
**L'HOTEL ENGE, MORAT**  
le  
**MERCREDI 31 MAI**  
dès 2 heures après midi  
**JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN, dès 9 heures du matin.**  
et dès 2 heures.

(La visite des meubles, etc., aura lieu LE MERCREDI MATIN, dès 9 heures, et la vente, à 2 heures, le jour suivant toute la journée.)

Meubles anciens, sièges, gravures, tableaux, bibelots, porcelaine, etc., etc.

(Pas de catalogues)  
Conditions d'usage.

Vente faite par les soins du commissaire priseur :  
**Robert POTTERAT, Lausanne, 8, avenue du Théâtre. 299-8**

**Hôpital Cantonal de Genève**  
Maternité

Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital, du 15 mai au 15 juin 1933, pour le **COURS D'ÉLÈVES SAGES-FEMMES**, qui commencera le 1<sup>er</sup> octobre 1933. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Hôpital. 5936  
Genève, le 15 mai 1933.

**MAUX DE TÊTE CÉPHALINE** Migraines Insomnies  
Douleurs Petitat. pharm. Yverdon

Antinévralgique préféré, sans effet nuisible. Plus de 35 ans de succès 410-1  
Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies.

**Galères**

Fabrication, nettoyage, réparations

**ENCAUSTIQUE**

jaune et blanche

Paille de fer - - - Paille de laine

**Charles MAYER**

Timbres d'escompte

Grand'rue Tél. 174 Rue des Epouses  
FRIBOURG 178-8

**Vente juridique**

de fleuries, foin, regain et froment

Mardi, 30 mai 1933, dès 13 h. 1/2, devant la ferme de Jules Wicht, à Noréaz, l'office vendra au plus offrant et au comptant les fleuries d'environ 15 poses de foin, regain et froment. 12546 Office des faillites de la Sarine.

**Lames de plancher**

pour chambres, ou spéciales pour linoléum, toujours en stock aux

**Etablissements WINCKLER**

Fribourg. (Tél. 2.08).

**Mises publiques**

Le soussigné exposera en mises publiques, au domicile de Benoit Gougler, au Bry :  
1 pavillon presque neuf, de 16 ruches, dont 8 peuplées ;  
1 pavillon vieux de 12 ruches, dont 5 peuplées ; une ruche Dadant Blatt, bonne population, outillage, machines et matériel de cordonnier, meubles et instruments aratoires et divers.  
La mise aura lieu le 31 mai, à 1 heure précise. Paiement au comptant. 2103  
Le curateur : Bertschy Louis.

**Confiance**

Quand on a besoin d'un médecin, on va chez celui qui nous inspire le plus de confiance. La confiance régit d'ailleurs une multitude de nos actes. Que l'on choisisse un conducteur spirituel ou politique, un ami ou une compagne, qu'on achète une maison ou une brosse à dents, on se laisse toujours guider, sciemment ou inconsciemment, par la confiance.

A plus forte raison, agissons-nous de même lorsqu'il s'agit du choix de la nourriture. N'est-ce pas d'elle que dépendent notre santé et nos capacités de travail? Plus on exige de nous, plus nous devons pouvoir nous fier à notre santé. Il n'y a que le meilleur qui soit assez bon.

L'Ovomaltine contient tous les groupes des éléments nutritifs et cela dans les proportions exigées par l'organisme. L'Ovomaltine est riche en vitamines A et B. Même des aliments très substantiels imposent aux organes digestifs un travail laborieux et pénible. L'Ovomaltine n'est pas seulement très légère, mais, grâce à sa teneur en diastase, elle favorise encore la digestion des hydrates de carbone.

**L'OVOMALTINE**

mérite votre confiance.

Prix: Fr. 2.- la boîte de 250 g  
Fr. 3.60 la boîte de 500 g  
Dr A. WANDER S. A., BERNE

**Nos nouveaux prix pour les sandales**



Sand. flexibles doubles semelles

Nos 22-26 27-29 30-35 36-42 43-47  
Fr. 4.90 5.90 6.90 7.90 9.80

avec semelles crêpe  
Fr. 4.90 5.90 6.90 7.90 9.80

en rindbox, brun, souple  
Fr. 5.90 6.90 7.90 9.80 10.80

Sandales vissées, brunes ou noires  
Fr. 5.90 6.90 7.90 9.50

**KURTH, Fribourg**

Nous ressemelons toutes les sandales avantageusement.

**Rome - Assise - Palestine** 16 août - 7 sept.

Groupe accompagné - Organisation très soignée  
I<sup>re</sup> classe : 950 fr. au départ de Suisse  
II<sup>me</sup> classe, supérieure, 800 fr. Suisse  
Programmes et inscriptions :

**VOYAGES VISA, FRIBOURG,** chèque 11a 1221.

**Belle maculature de journaux**

**IMPRIMERIE SAINT-PAUL**  
FRIBOURG

**CHARMEY (Gruyère) Alt. 895 m.**

**Hôtel du Sapin**

(100 lits)

Situation magnifique et tranquille. Sports. Cano-tage. Pêche et excursions montagne. Restaurant ouvert toute l'année. Saison d'été : mai à octobre. Prix de pension : 6 à 8 fr. - Truites de rivière à toute heure. Cuisine française. Vins de 1<sup>er</sup> choix. Grande salle pour Sociétés. Garage. Téléphone 4.

Se recommande : F. CHAPPALEY, propr.